



# Atelier CEE & IAA

Agropole, Lyon

14 septembre 2017





1. Introduction de l'atelier
2. L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie
3. Présentation du dispositif des CEE
4. Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO
5. Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE
6. Présentation des opérations spécifiques

# INTRODUCTION DE L'ATELIER

Daniel CAPPE - Vice-Président ATEE  
Nadine ADRA - Présidente de l'ATEE Auvergne -  
Rhône-Alpes



1. Introduction de l'atelier
2. **L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie**
3. Présentation du dispositif des CEE
4. Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO
5. Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE
6. Présentation des opérations spécifiques

# **L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie**

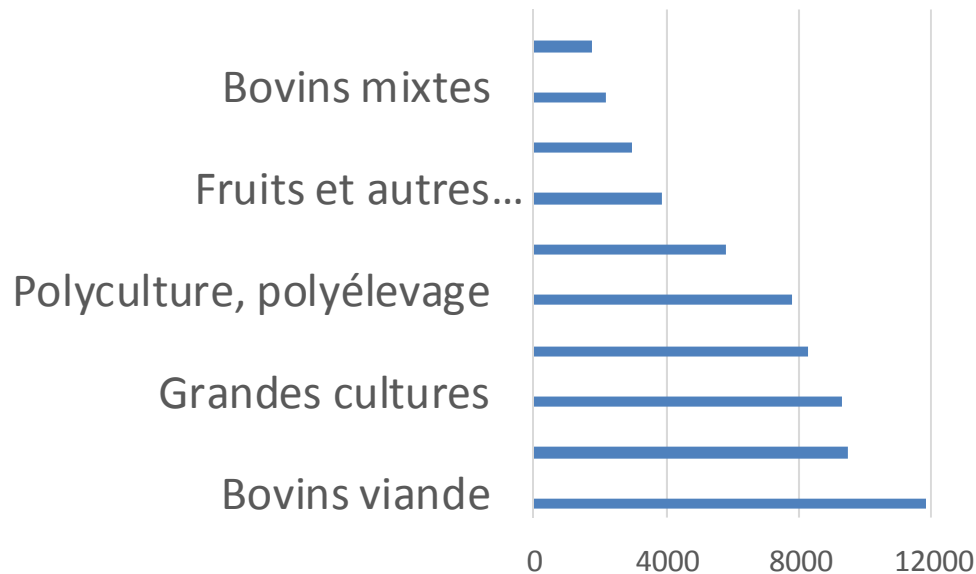
Barbara MONTALANT - ARIA RAA  
Sybille MEJIA - COOP DE FRANCE

# IA : Contexte régional

- **Un panaché d'entreprises** : TPE, PME, ETI et Grandes entreprises
- **Une large palette d'activités agroalimentaires** dans chaque département
- **Une large diversité de territoires ruraux et urbains**
  
- **40 500 salariés** : 11 % de l'emploi agroalimentaire de France métropolitaine
- **10 Mds d'€ de C.A.**, en croissance de 2,5% en moyenne depuis 2009
- **3ème rang des régions françaises (tous indicateurs confondus)**
- **Cinq secteurs principaux** :
  - L'industrie des viandes,
  - L'industrie laitière,
  - Les produits céréaliers,
  - Les boissons,
  - Les autres produits alimentaires (chocolat, plats préparés, thés et cafés, aliments diététiques, condiments et assaisonnements, sucre).

# Des productions variées

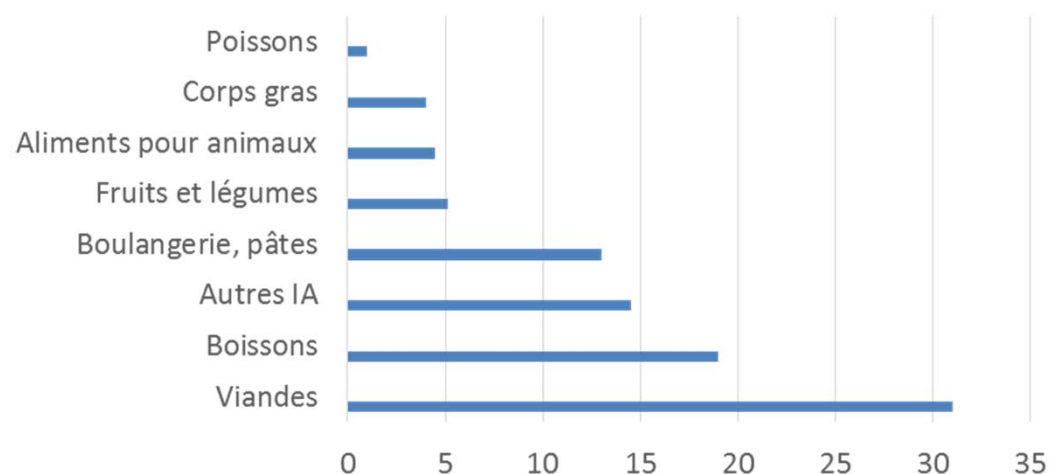
Nombre d'exploitations en région



- Production annuelle de céréales : 3,9 millions de tonnes, soit 5 % de la production nationale.
- Production de lait de vache : 26,7 millions d'hectolitres, soit 11 % de la production nationale
- Production de viande bovine finie : 135 800 tonnes, soit 10 % de la production nationale.
- Production de vin : 2 millions d'hectolitres, soit 6 % de la production nationale.

# Quelques repères

Répartition du CA par secteur (en fonction de la part totale)



- 41 abattoirs produisent 300 000 tonnes de viande de boucherie par an ; le plus gros abattoir régional (58 000 tonnes) est situé à Lapalisse (Allier).
- Salaisons : Auvergne Rhône-Alpes pèse environ 16 % de la production nationale et constitue la première région en matière de salaisons sèches.
- 120 laiteries, dont les 2 plus grosses sont situées à Vienne et à Clermont-Ferrand, collectent annuellement 24 millions d'hl de lait.



# Les défis du secteur

Un contrat de filière passé entre les pouvoirs publics et les entreprises en 2013, adapté en région, portant sur:

- Attractivité
- Modernisation de la filière
- Innover
- Promouvoir et exporter
- **Répondre au « défi vert » : la transition énergétique comme source de performance économique**

# L'ARIA

**Représenter les IAA** d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès des Pouvoirs Publics (régionaux et nationaux) et de l'écosystème socio-économique régional

**Etre le relais** en Auvergne-Rhône-Alpes de l'ANIA et le partenaire des structures régionales des Fédérations Métiers et de Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes

**Accompagner les Dirigeants** à travers des actions collectives sur des thèmes reconnus d'intérêt majeur pour les IAA

**Sensibiliser** les Dirigeants aux enjeux des IAA en animant le secteur (réunions, formations, etc...)



# Présentation de la coopération agricole en Auvergne-Rhône Alpes et retour sur l'accompagnement CAP Energie IAA

**COOP DE FRANCE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**  
la force de la proximité

**SYBILLE MEJIA**  
Chargée de mission environnement et énergie

04 72 69 91 91 - 06 88 21 76 66   [smejia@ara.coopdefrance.coop](mailto:smejia@ara.coopdefrance.coop)

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes  
Agrapole - 23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 07  
[www.cdf-raa.coop](http://www.cdf-raa.coop)

la coopération agricole  
produisons l'avenir





# Chiffres-clés de la coopération agricole

## en Auvergne-Rhône-Alpes



**310** entreprises coopératives, unions ou SICA



**150** filiales



**300** coopératives sont présentes directement en Auvergne-Rhône-Alpes par leur activité avec les adhérents

**10** coopératives n'ayant pas d'activité propre en Auvergne-Rhône-Alpes sont présentes au travers de filiales

**9** milliards d'euros de chiffre d'affaires



dont **1** milliard d'euros à l'export



**16 000** salariés



**3/4** des agriculteurs adhèrent au moins à une coopérative agricole



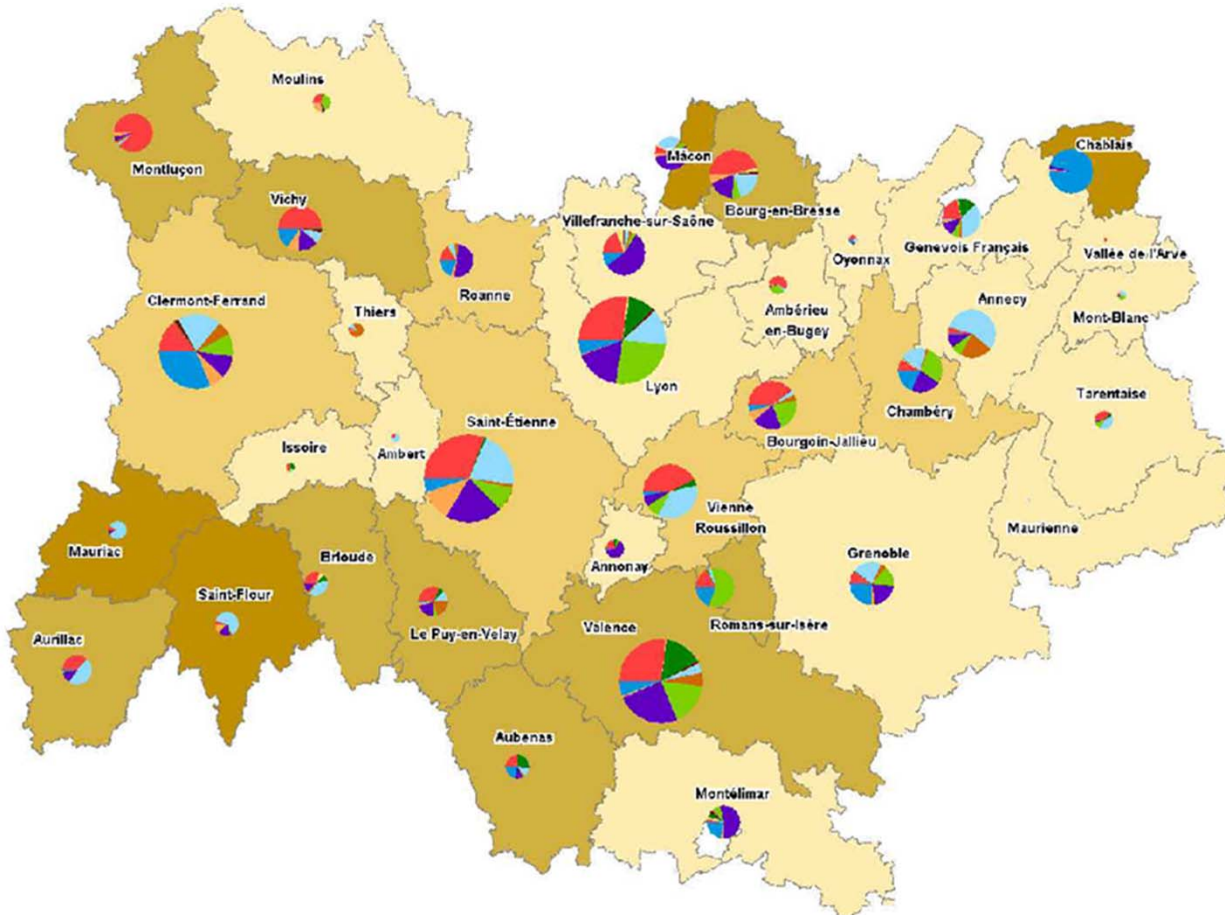
**1 750** CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole)



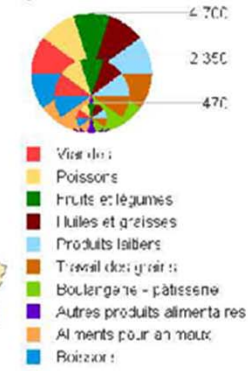
la coopération agricole  
produisons l'avenir

# L'industrie agroalimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes

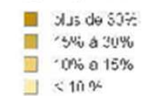
Les coopératives agricoles structurent les filières agroalimentaires



Effectifs salariés des IAA par secteurs dans les ZE



% emploi IAA dans l'industrie

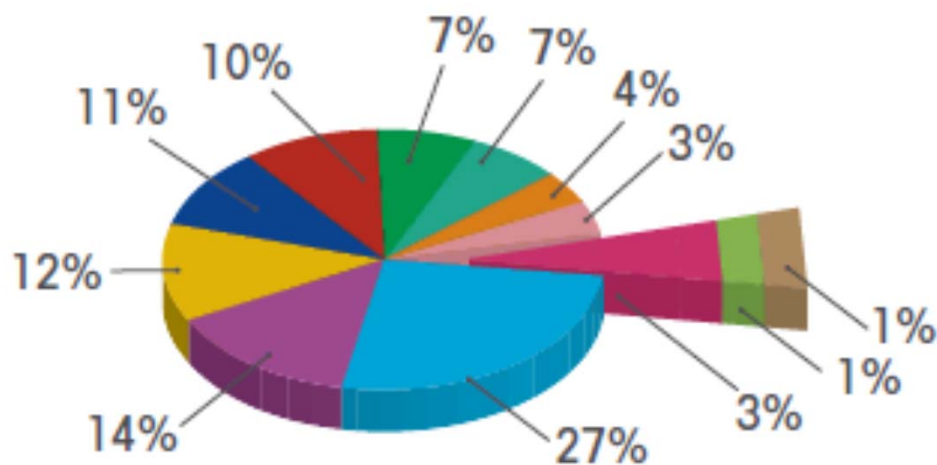


Source : INSEE-SRF CI AP 2017



# Chiffres-clés de la coopération agricole en Auvergne-Rhône-Alpes

## Nombre d'entreprises par secteur (Coopératives et filiales)



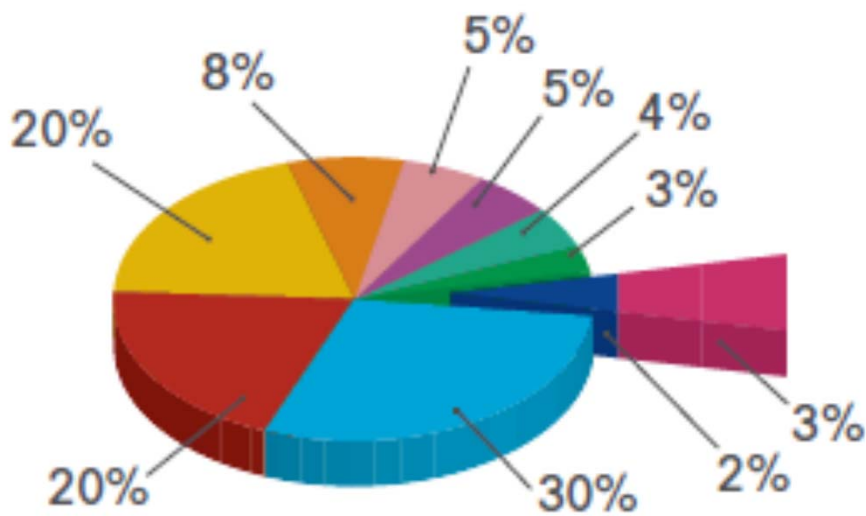
- Lait et produits laitiers
- Vin et spiritueux
- Céréales/Approvisionnement
- Services
- Bétail et viande
- Fruits et légumes
- Commerce et distribution
- Semences et plants
- Aliment du bétail
- Divers
- Plantes aromatiques
- Bois

Les secteurs du lait et du vin restent les plus atomisés avec respectivement 115 et 61 entreprises. Viennent ensuite les secteurs céréales/approvisionnement, services et bétail et viande.

Ces 5 principaux secteurs représentent 74% du nombre total d'entreprises.

# Répartition du chiffre d'affaires

## Répartition du chiffre d'affaires par secteur



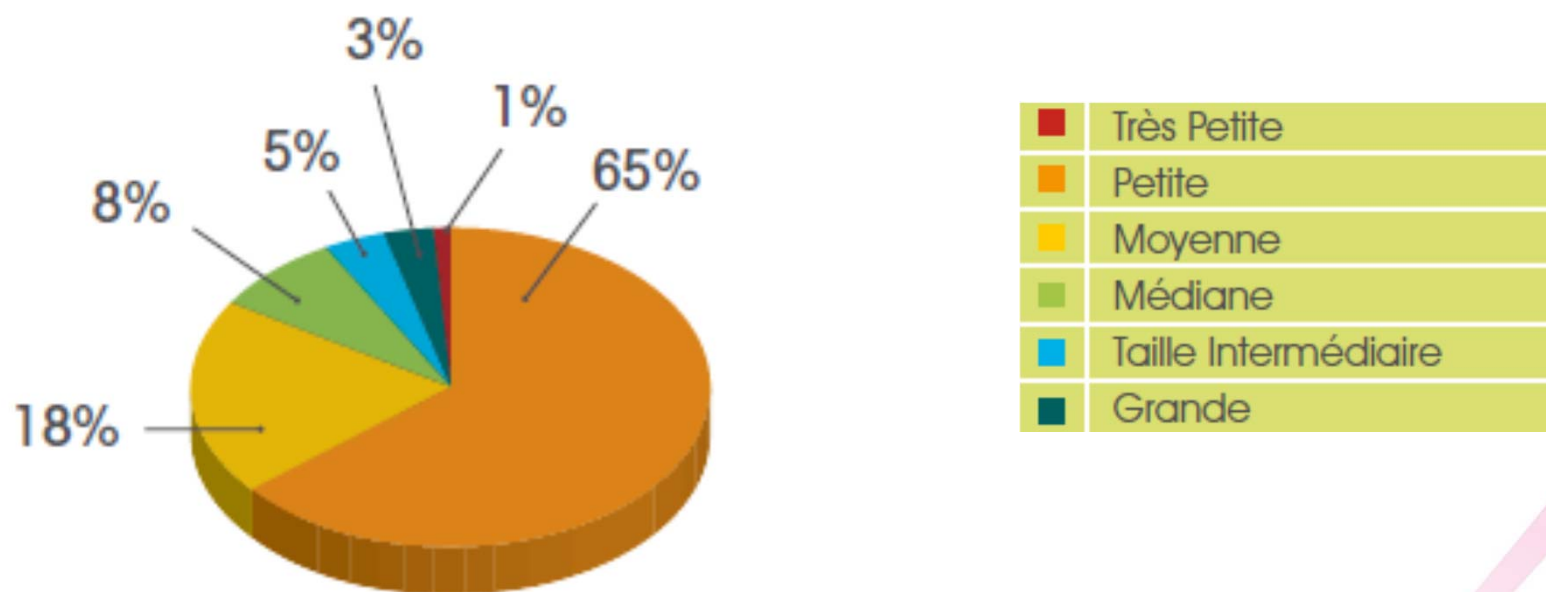
- Lait et produits laitiers
- Vin et spiritueux
- Céréales/Approvisionnement
- Services
- Bétail et viande
- Fruits et légumes
- Commerce et distribution
- Semences et plants
- Aliment du bétail
- Divers
- Plantes aromatiques
- Bois

Un total de 8 879 millions d'euros



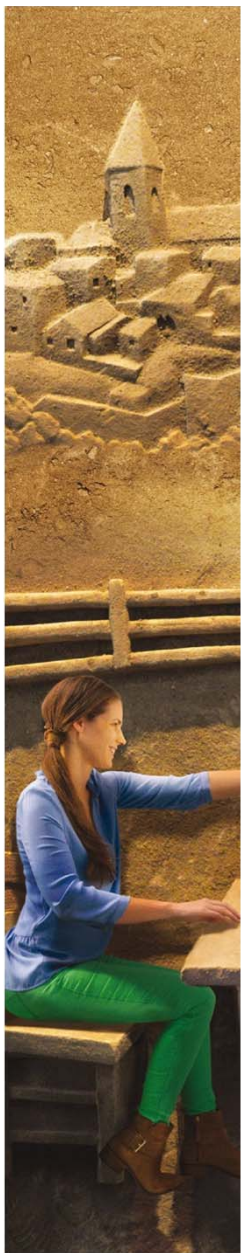
# Répartition par taille d'entreprises

## Répartition des coopératives et groupes coopératifs par catégorie de taille



**Les TPE/PME constituent 84% du périmètre coopératif régional.** Par leur ancrage territorial et leur maillage, elles sont essentielles à la vitalité rurale.





## 3 missions au service des entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires de la région

- **Un appui syndical** : représenter et défendre les intérêts des adhérents, promouvoir le modèle coopératif
- **Des prestations de conseil et formation** : accompagner les entreprises coopératives dans leur développement
- **Des projets collectifs** : contribuer à l'adaptation des coopératives aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux

- ❑ Accompagnement de 12 **PME** de la Région Rhône Alpes du secteur agro alimentaire

## LES OBJECTIFS:

- ❑ Aider ces PME à atteindre rapidement des **résultats concrets et durables de réduction des consommations d'énergie** .
- ❑ Mettre en place une démarche **pérenne de maîtrise de leurs consommations** (formations et mesures).

## EN 3 ETAPES:

- 1 Une action coup de poing sur une cible prioritaire: procédés ou utilités
- 2 Une dotation en matériel de mesure qui reste la propriété de l'entreprise
- 3 La montée en compétence d'un correspondant énergie dans l'entreprise

## Accompagnement individuel



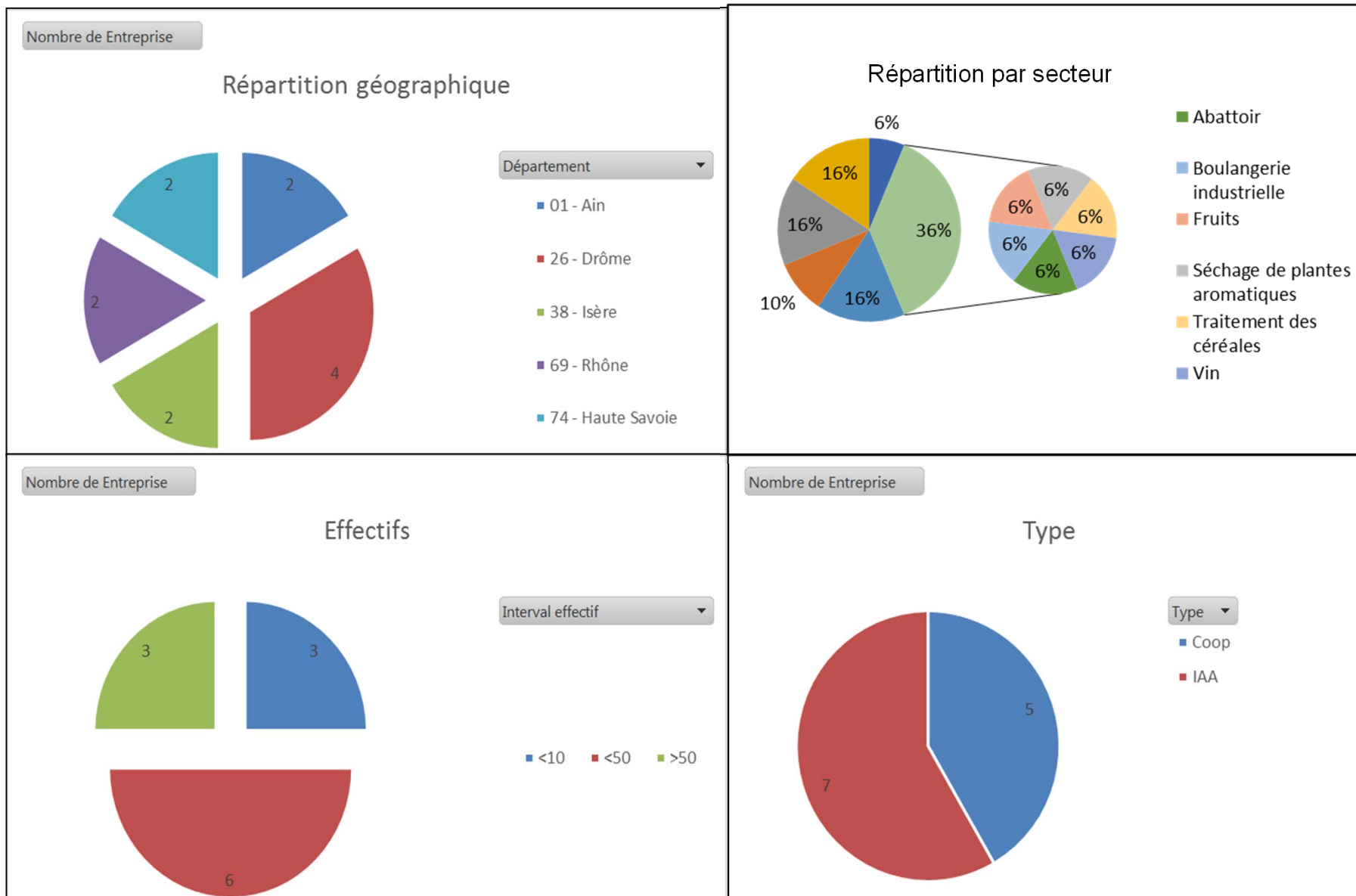
## Accompagnement collectif



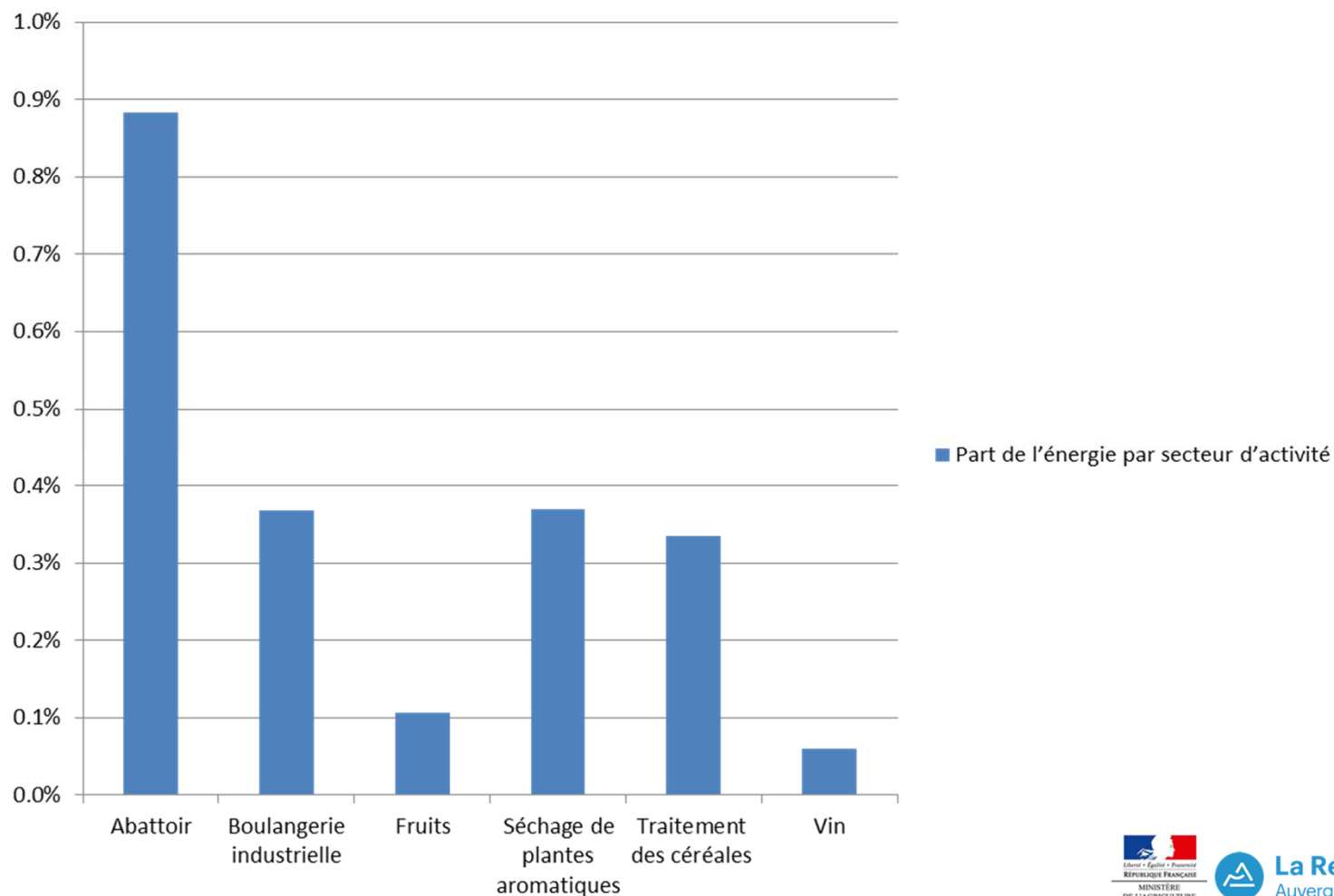
*3 jours au démarrage de l'action*

**Coût de la participation pour l'entreprise:  
2 950 €HT avec remise d'un compteur  
(valeur 500 €HT)**

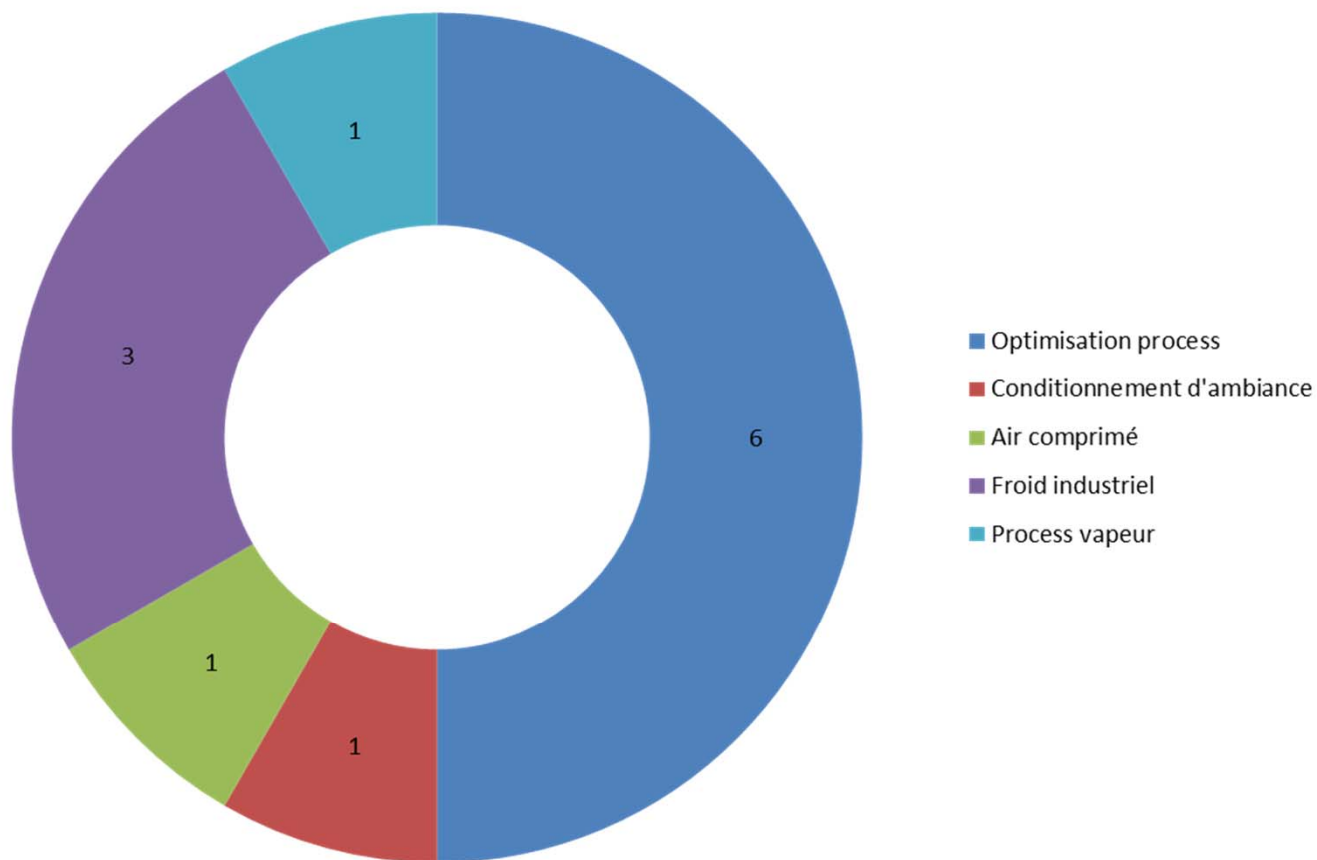
# Typologie secteur agroalimentaire



# Part de l'énergie par secteur d'activité

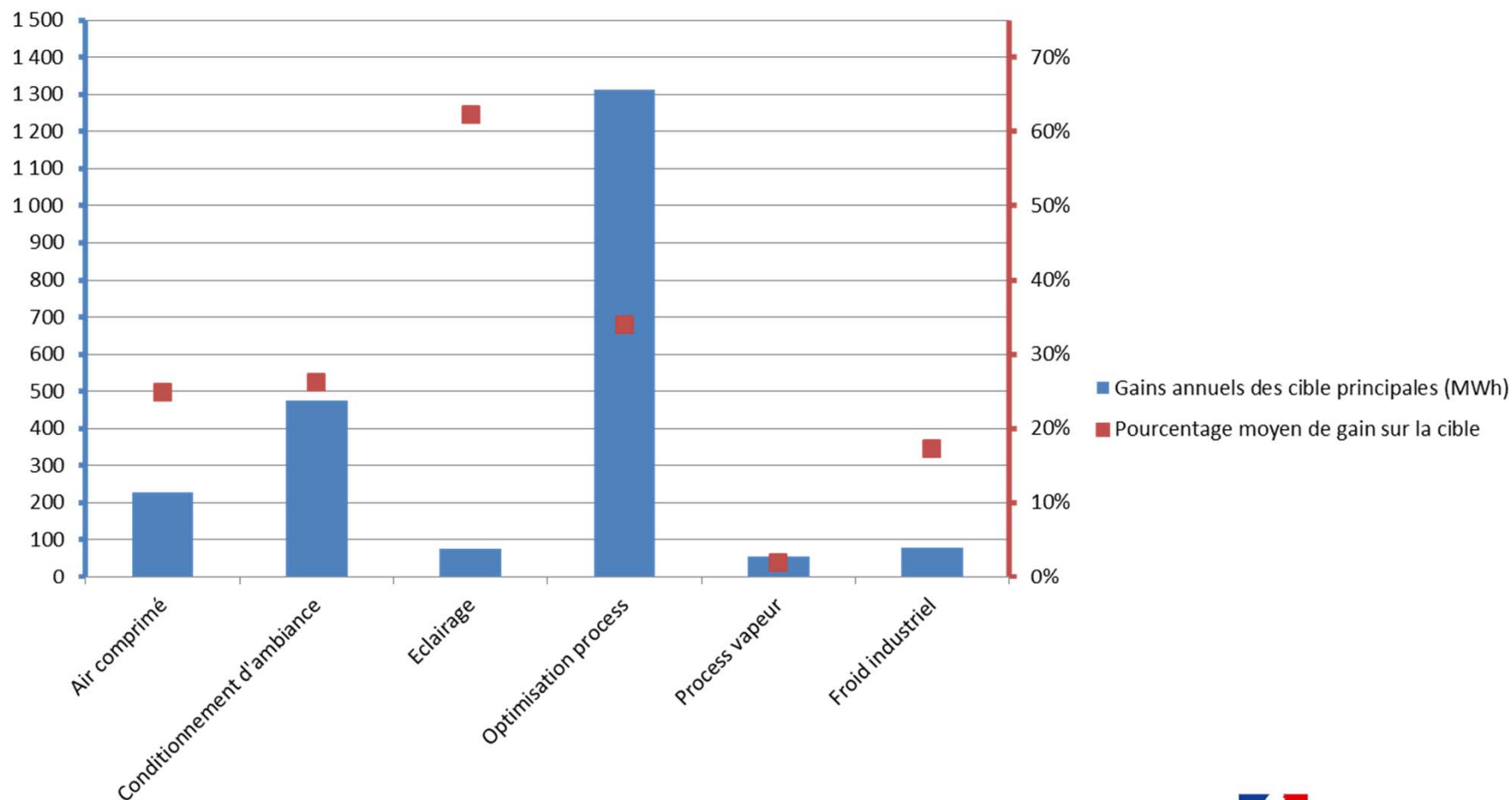


# Focus sur les cibles traitées en agroalimentaire

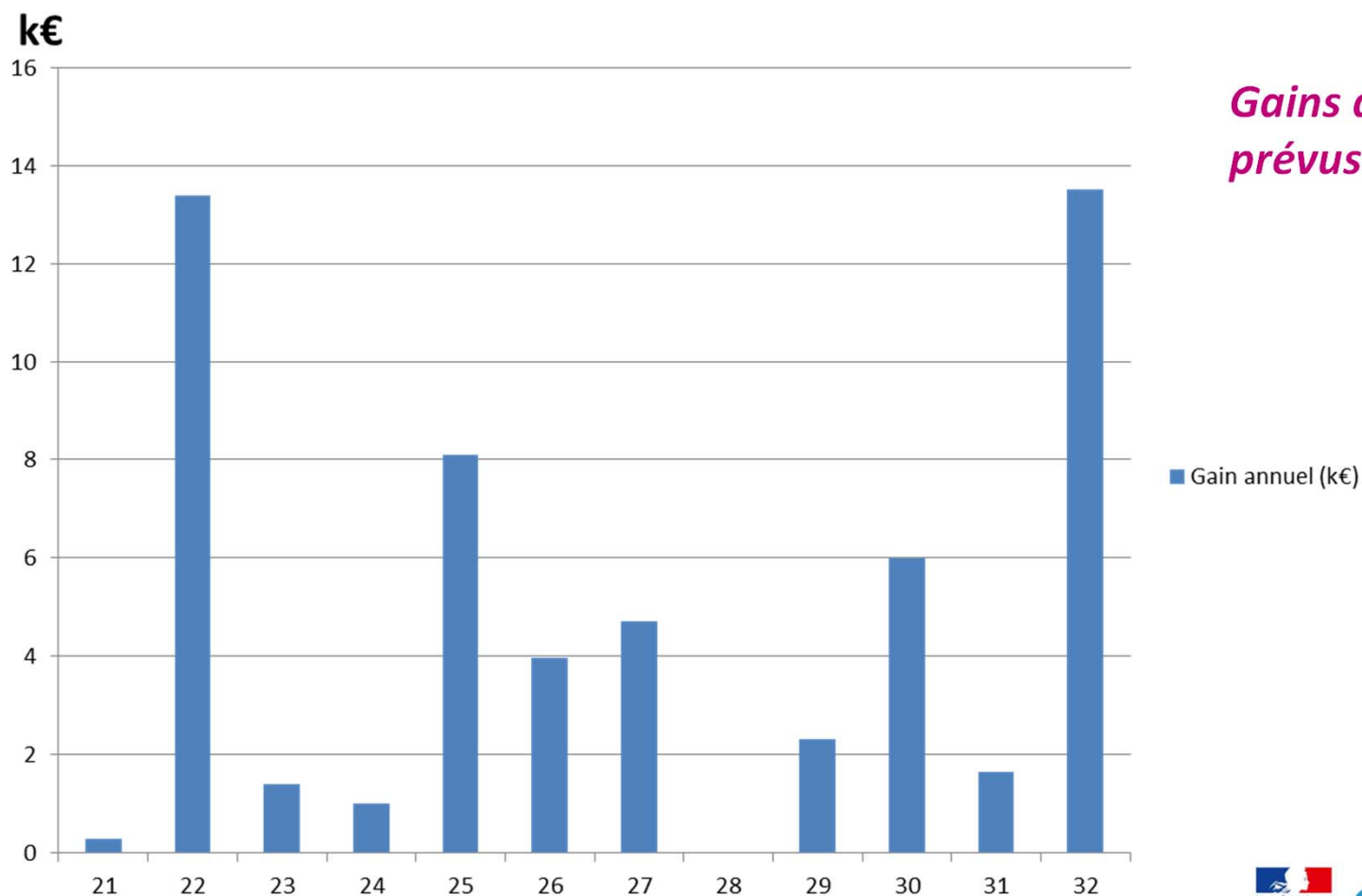


# Gains énergétiques des cibles principales

MWh/an



# Gains économiques estimés suite à l'action



**Gains annuels  
prévus = 146 k€**



# Bilan

- - 5 % sur la facture énergétique mais
  - Manque de temps au sein des entreprises et difficultés pour récupérer les données par les experts
  - Saisonnalité très forte pour les coopératives
- Groupe de 6 IAA : coops en cours d'accompagnement et relance d'un nouveau groupe en 2018

Contact : Sybille MEJIA  
[smejia@ara.coopdefrance.coop](mailto:smejia@ara.coopdefrance.coop)  
04 72 69 91 91  
06 88 21 76 66

# Questions diverses





1. Introduction de l'atelier
2. L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie
- 3. Présentation du dispositif des CEE**
4. Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO
5. Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE
6. Présentation des opérations spécifiques

# Présentation du dispositif des CEE

Marc GENDRON - ATEE

## Présentation du dispositif des CEE :

- Aperçu du dispositif
- Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE :
  - 1/ Quel est mon process de fabrication ?
  - 2/ Quels sont les équipement éligibles aux CEE ?
  - 3/ Quel acteur peut m'accompagner ?
  - 4/ Comment constituer un dossier CEE ?
  - 5/ A quel prix valoriser mes CEE ?
  - 6/ Quand vais-je toucher mon financement ?

## Présentation du dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie

Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie. Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie.

Un objectif sur une période de 3 ans est défini et réparti entre les opérateurs en fonction de leurs volumes de ventes.

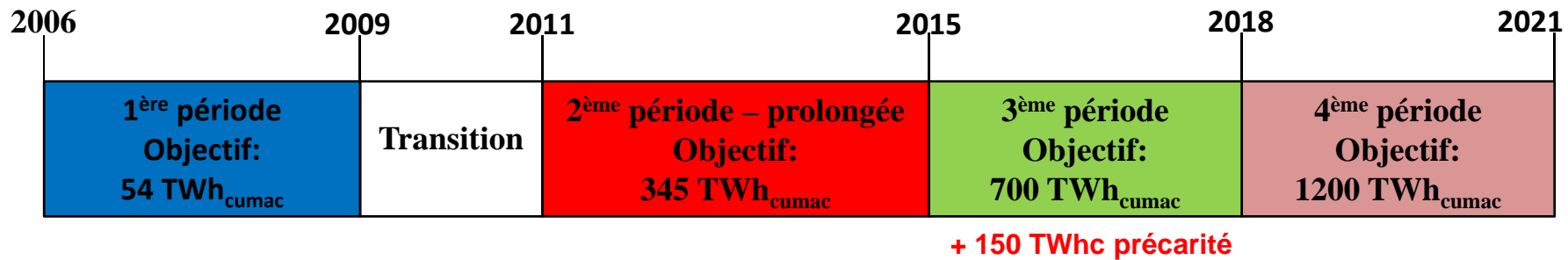
L'unité du CEE : le kWh CUMAC (ci-contre)

Les CEE sont produits sur les secteurs agriculture, bâtiment résidentiel, bâtiment tertiaire, industrie, réseaux et transport.

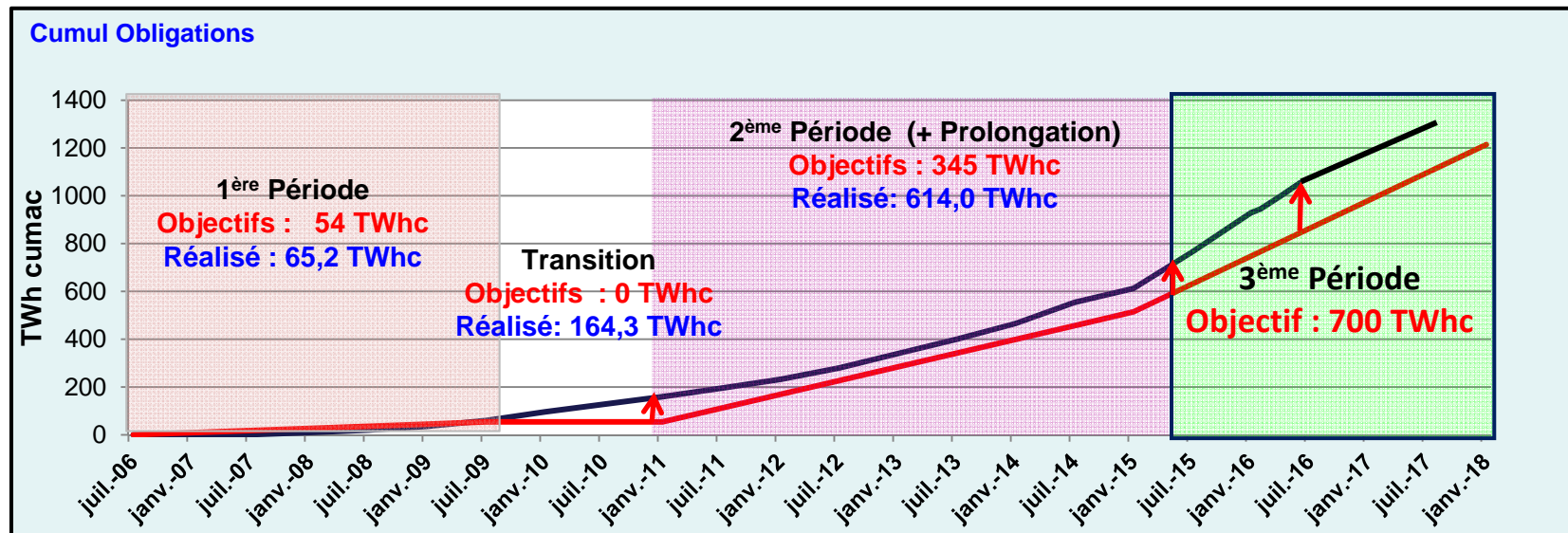


CEE (kWh CUMAC)  
=  
GAIN ANNUEL (kWh)  
X  
DURÉE DE VIE (AN)  
X  
COEFFICIENT  
D'ACTUALISATION

## Les différentes périodes du dispositif CEE



### Des objectifs d'obligations atteints :



Sources : ADEME,

## Comment obtenir des Certificats d'Economie d'Énergie ?

### Opérations standardisées

95 % des CEE délivrés

- Définies par arrêtés
- Montant de CEE forfaitisé
- Simplifier le dispositif

### Opérations spécifiques

70 % pour l'industrie

- Hors cadre standardisé
- Montant CEE propre à chaque opération
- Dossier de demande détaillé, expertisé par l'ADEME

### Programmes CEE

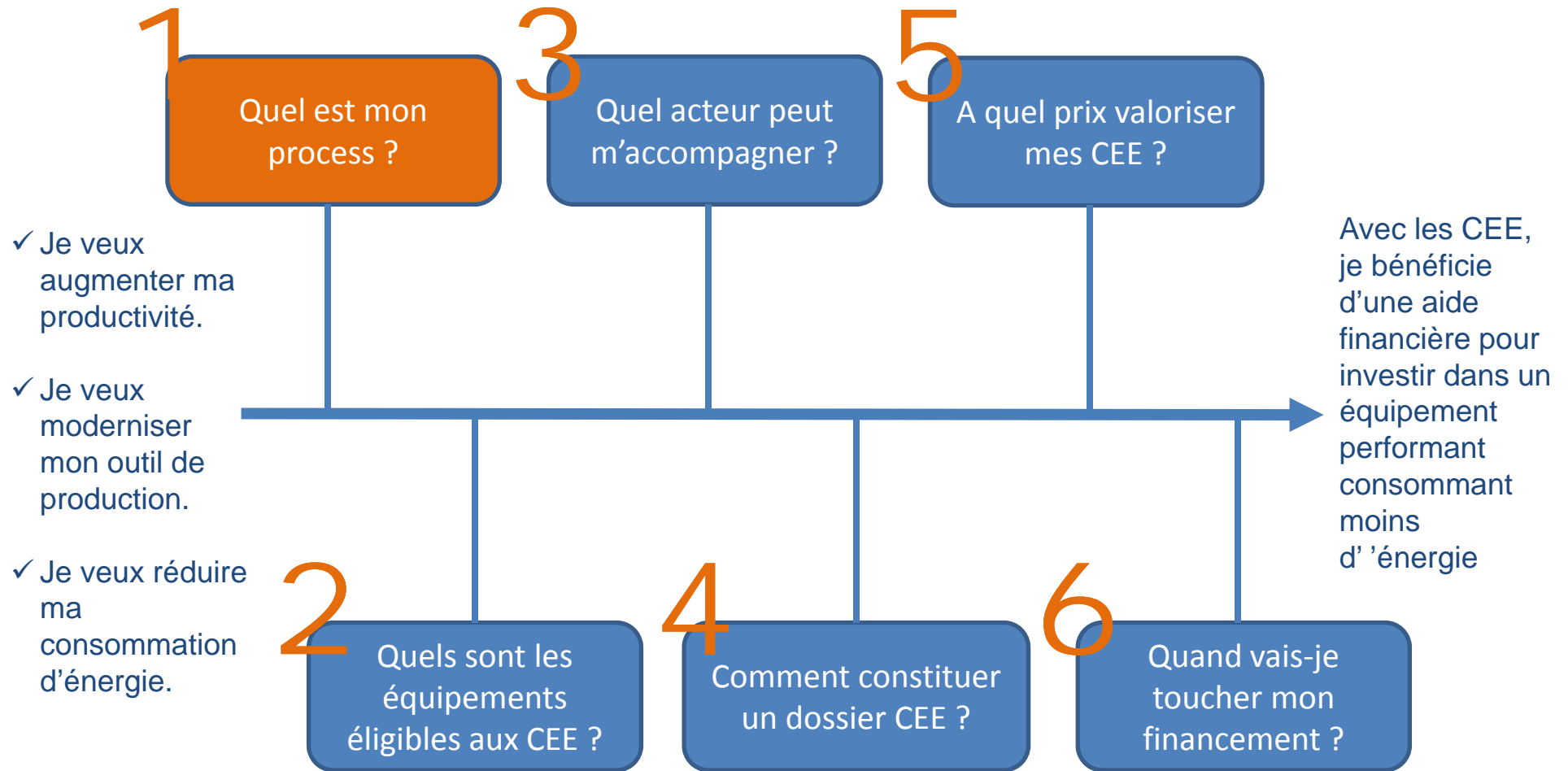
24 programmes

- Formation (2)
- Information (12)
- Innovation (6)
- Précarité énergétique (4)

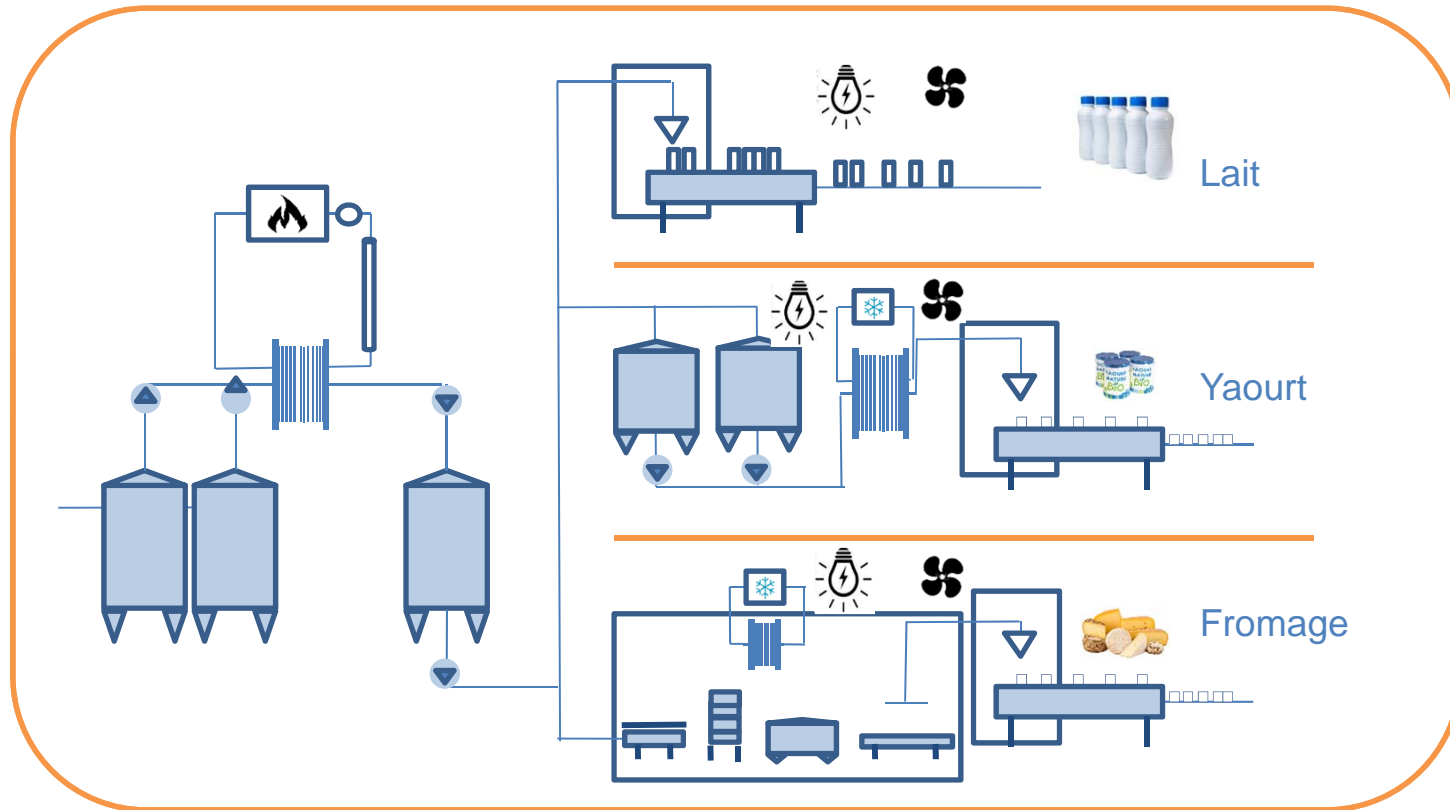
Opérations d'économies d'énergie



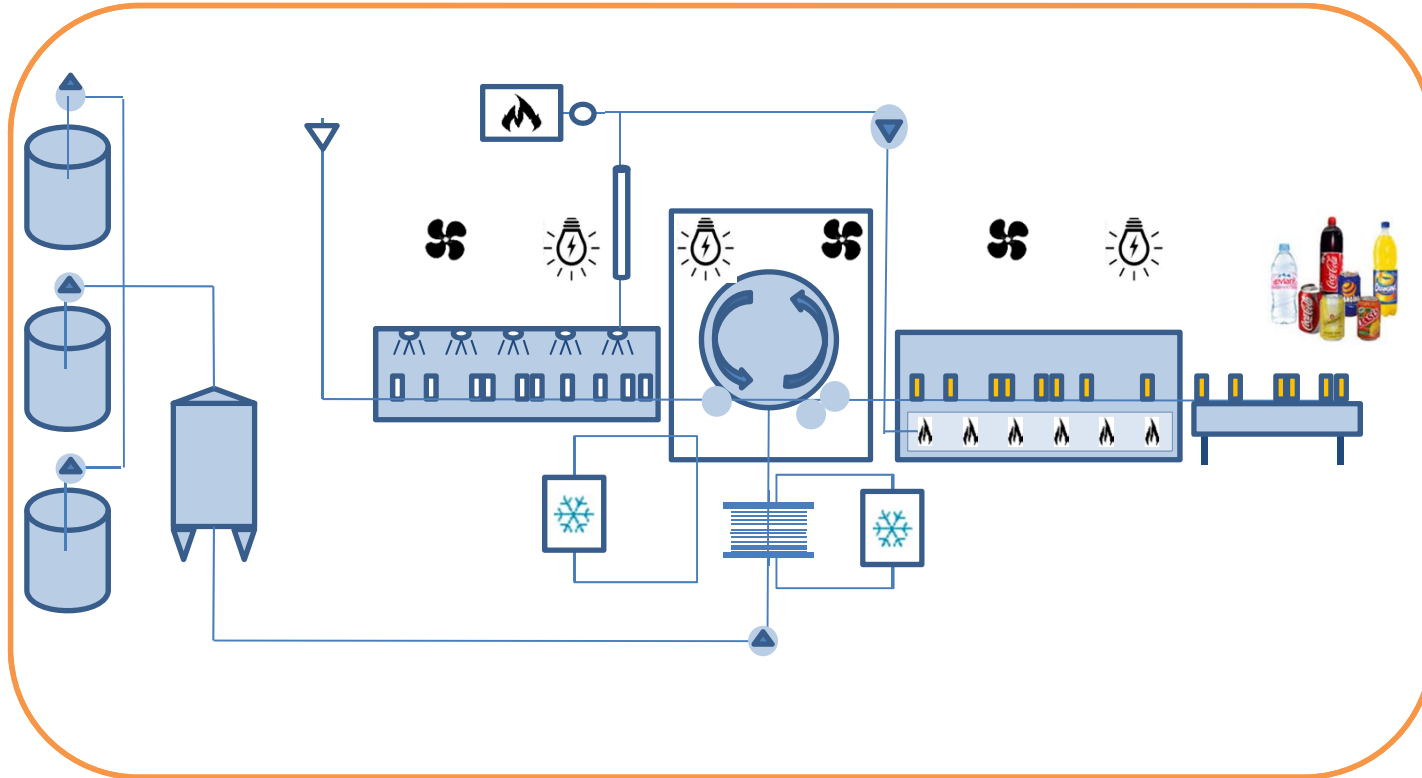
# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE



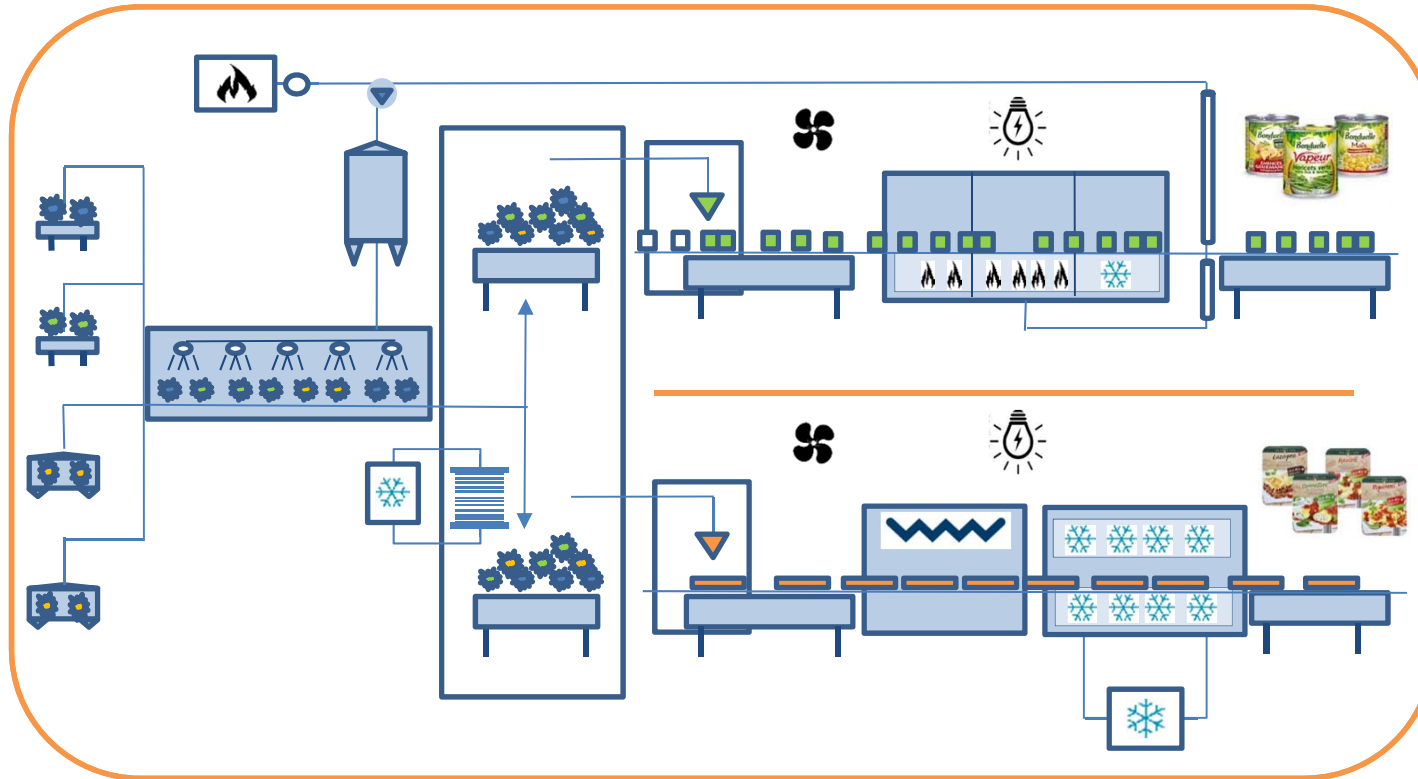
## Process laitier



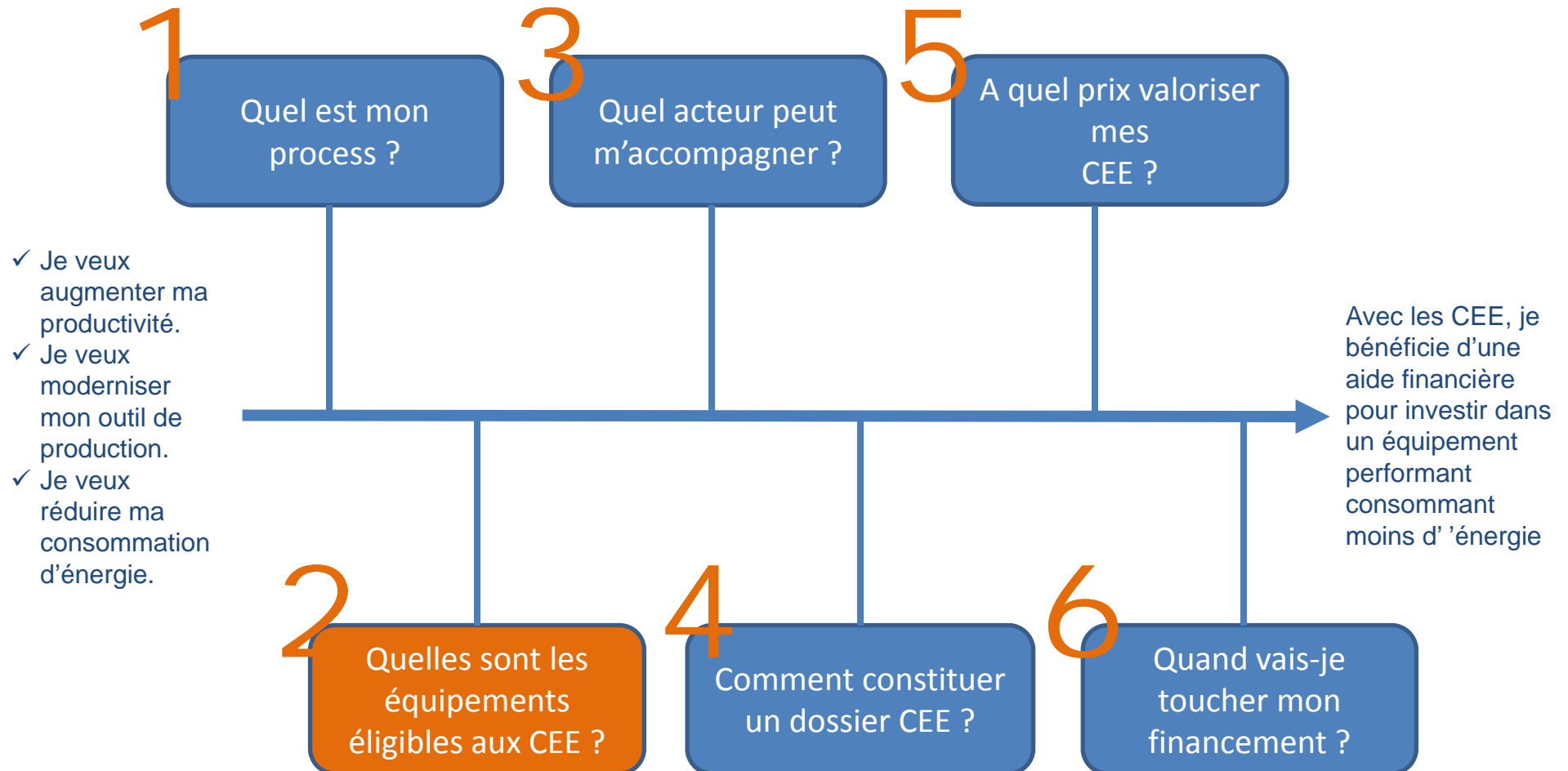
## Process boisson



## Process transformation aliments



# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE



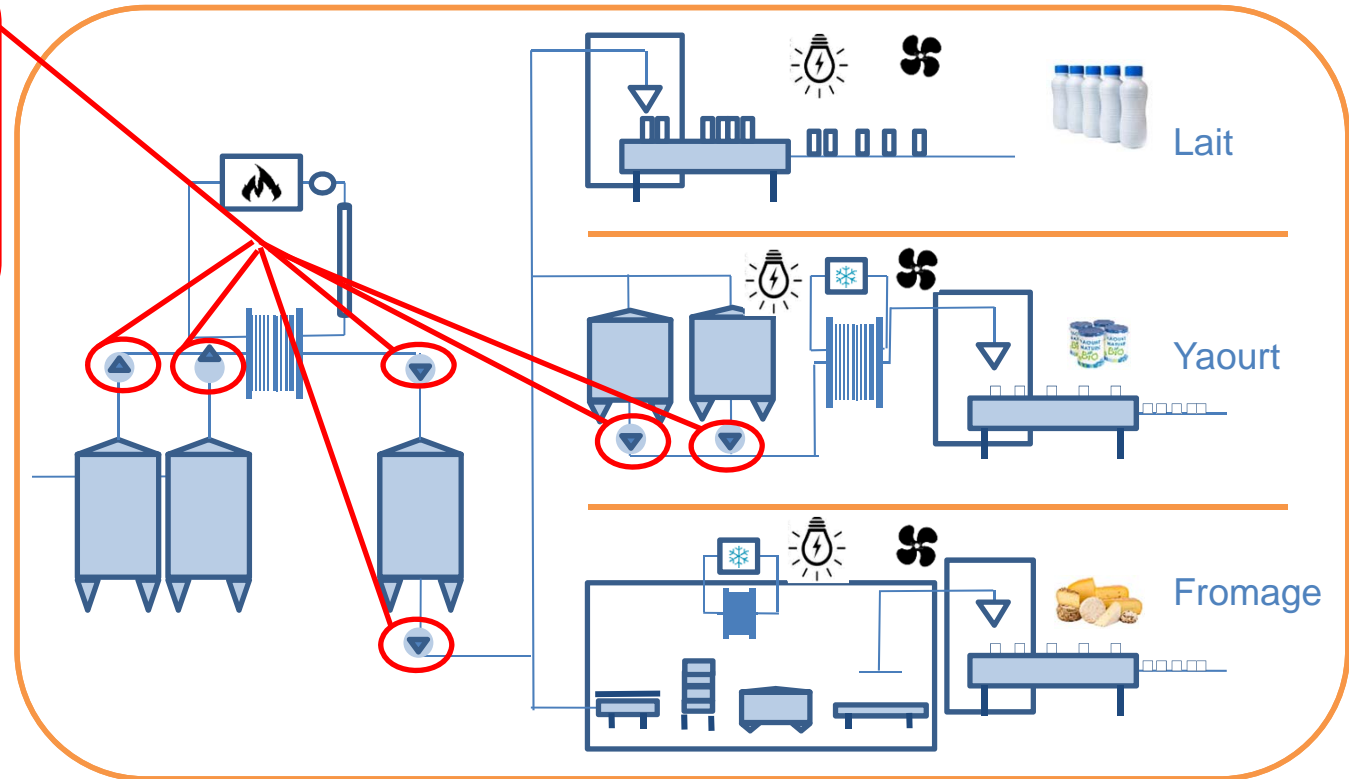
# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process laitier

### Motorisation

- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4



# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



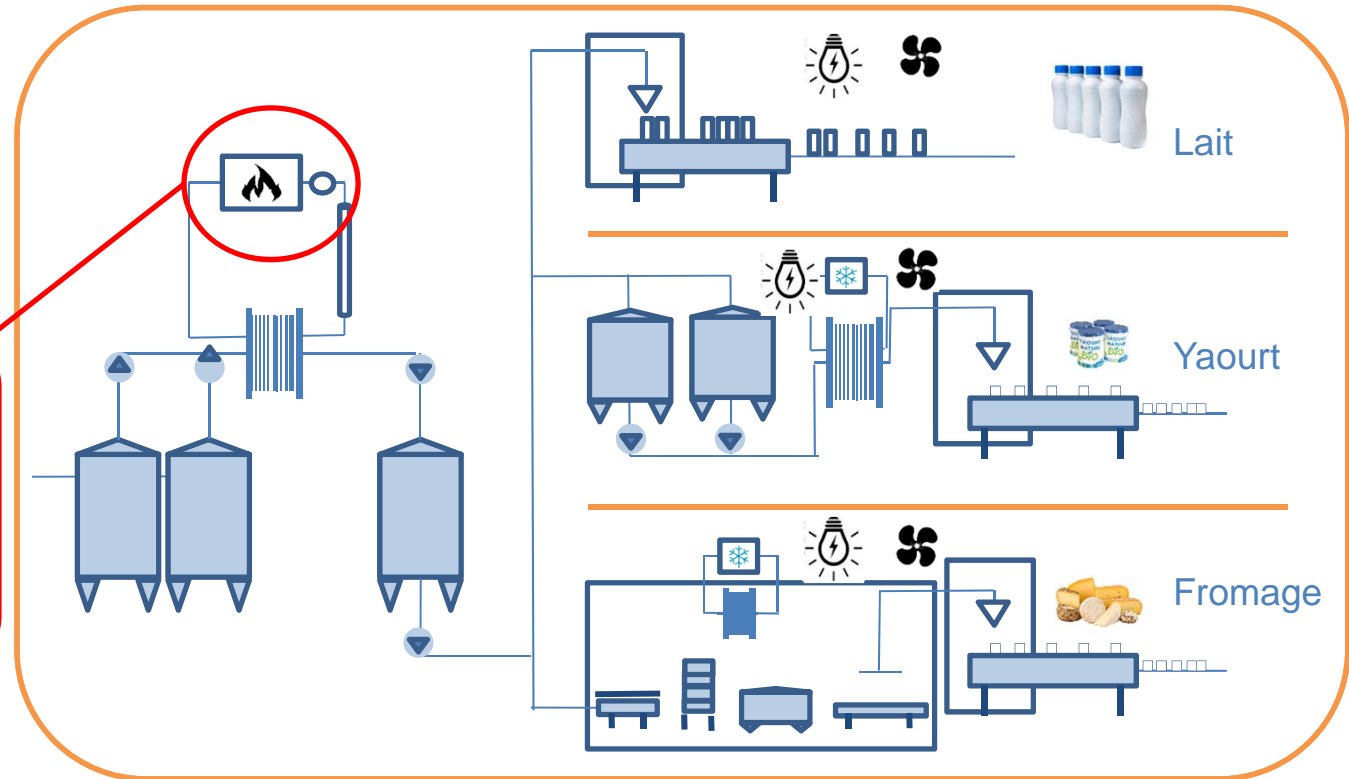
## Process laitier

### Motorisation

- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle



# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process laitier

### Motorisation

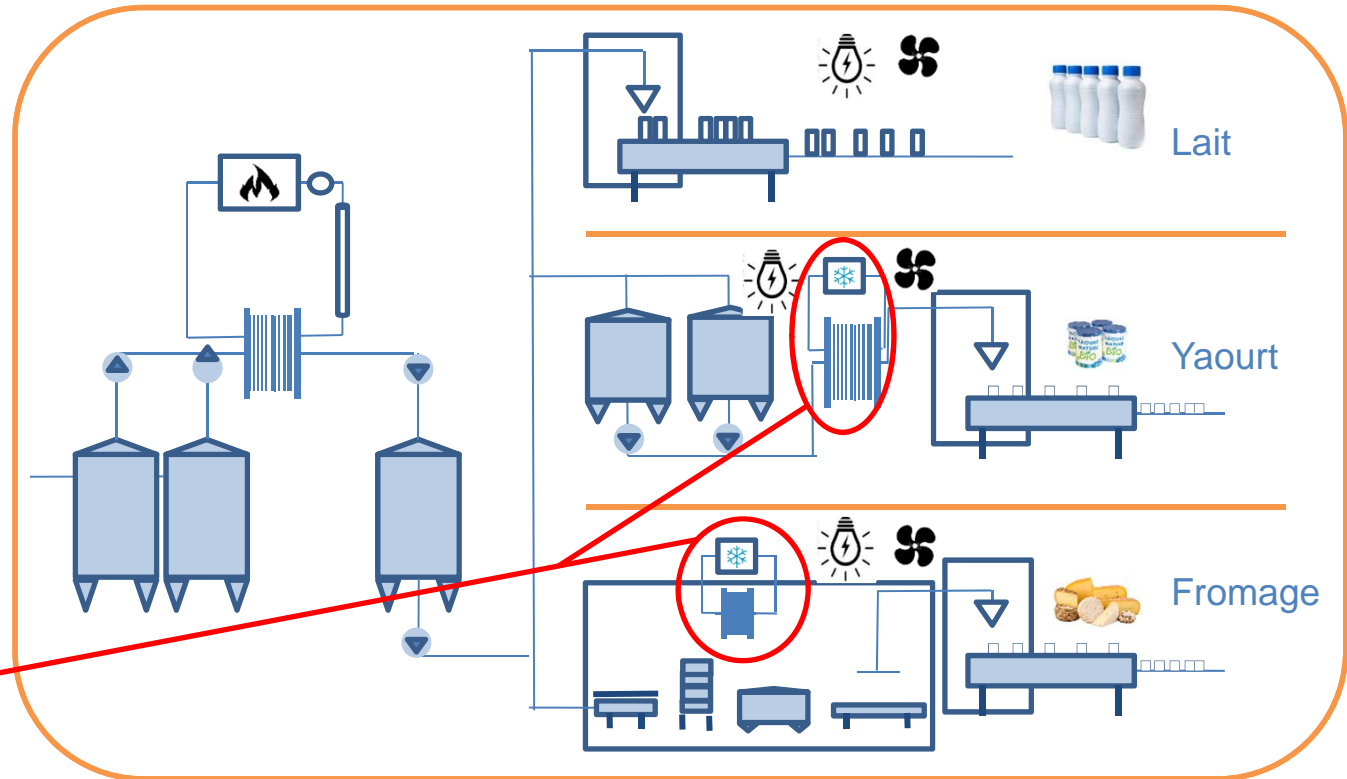
- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle

### Froid

- ❖ IND UT 113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND UT 115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND UT 116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND UT 117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid





# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process laitier

### Motorisation

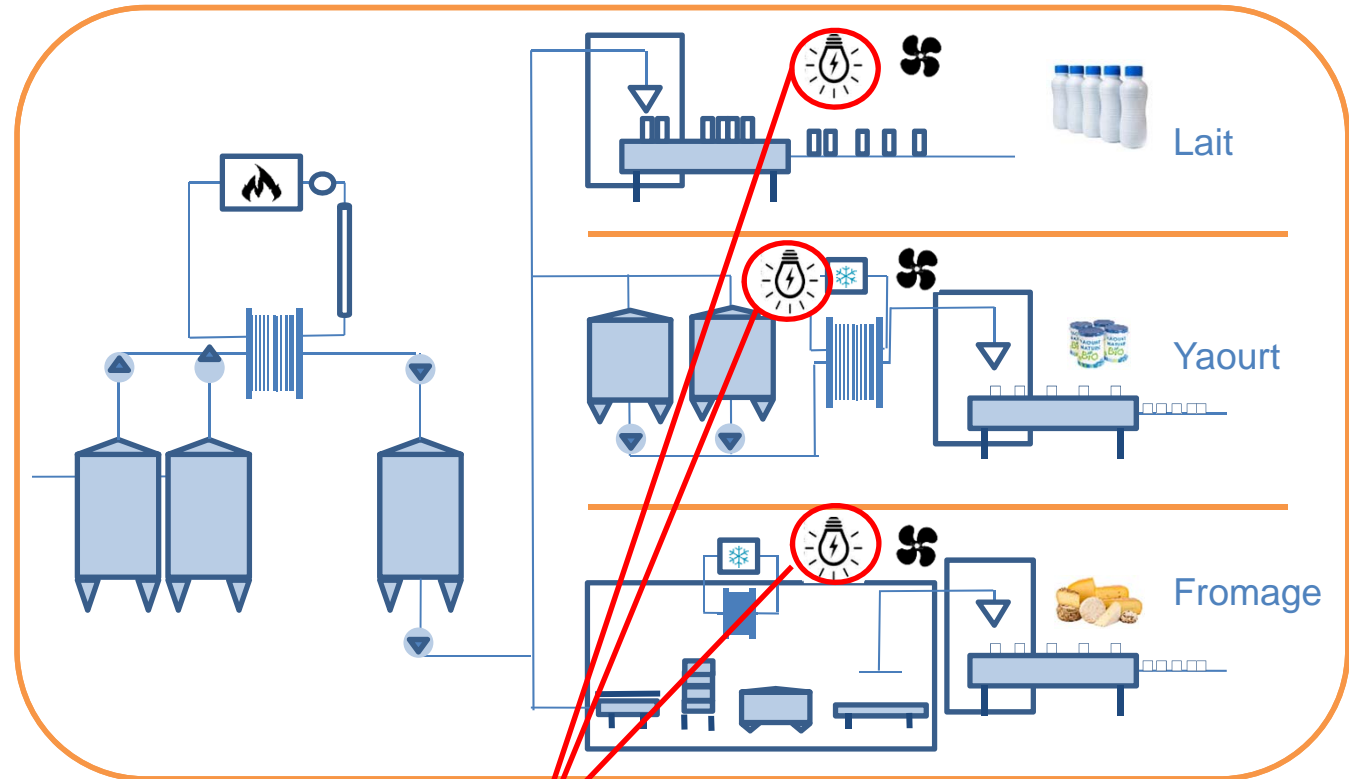
- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle

### Froid

- ❖ IND UT 113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND UT 115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND UT 116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND UT 117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid



### Eclairage

- ❖ IND BA 113 : Lanterneau d'éclairage zénithal
- ❖ IND BA 114 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ IND BA 115 : Tubes à LED à éclairage hémisphérique

# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process laitier

### Motorisation

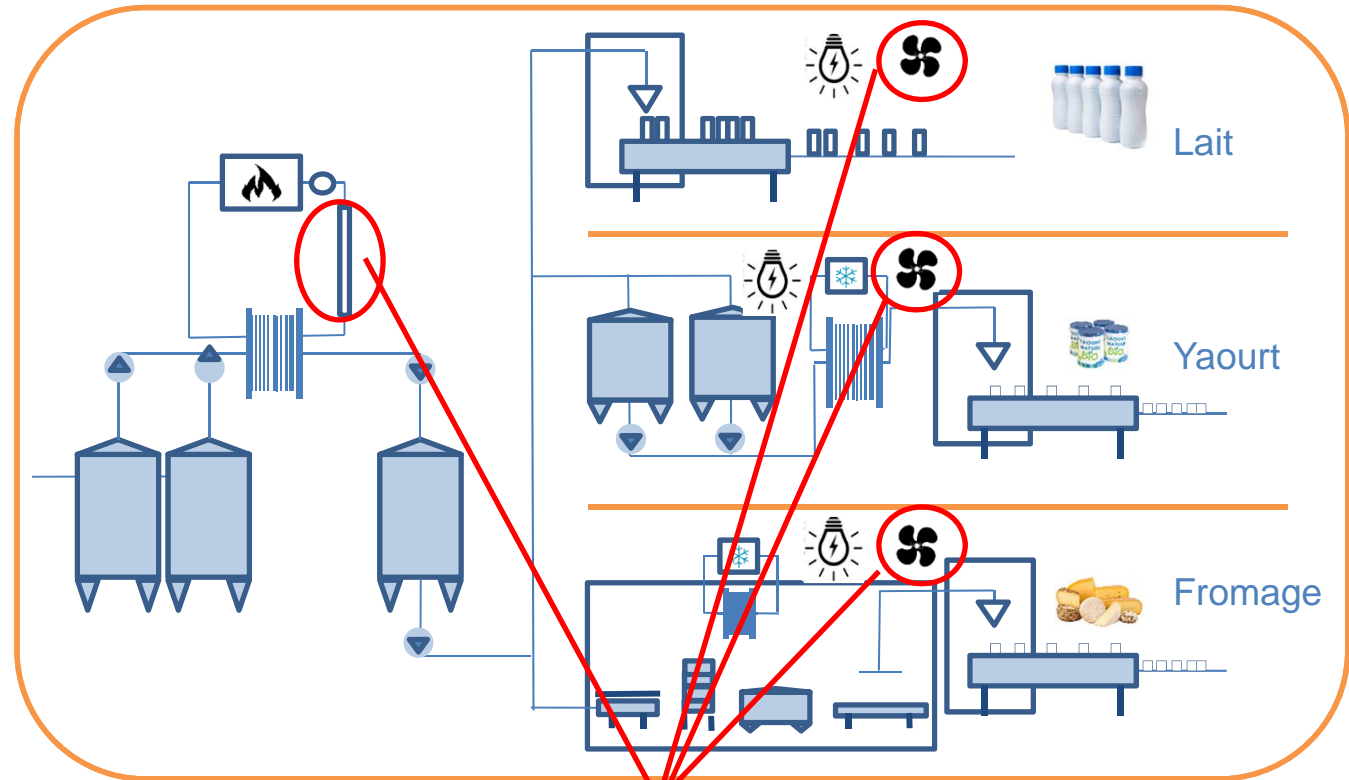
- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle

### Froid

- ❖ IND UT 113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND UT 115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND UT 116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND UT 117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid



### Eclairage

- ❖ IND BA 113 : Lanterneau d'éclairage zénithal
- ❖ IND BA 114 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ IND BA 115 : Tubes çà LED à éclairage hémisphérique

### Autres

- ❖ IND BA 110 : Déstratificateur ou brasseur d'air
- ❖ IND BA 112 : Récupération de chaleur sur tour auto-réfrigérante.
- ❖ IND UT 103 : récupérateur de chaleur sur compresseur d'air
- ❖ IND UT 121 : Matelas pour l'isolation de point singuliers
- ❖ IND UT 131 : Isolation des parois planes ou cylindrique sur les installations industrielles

# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process boisson

### Motorisation

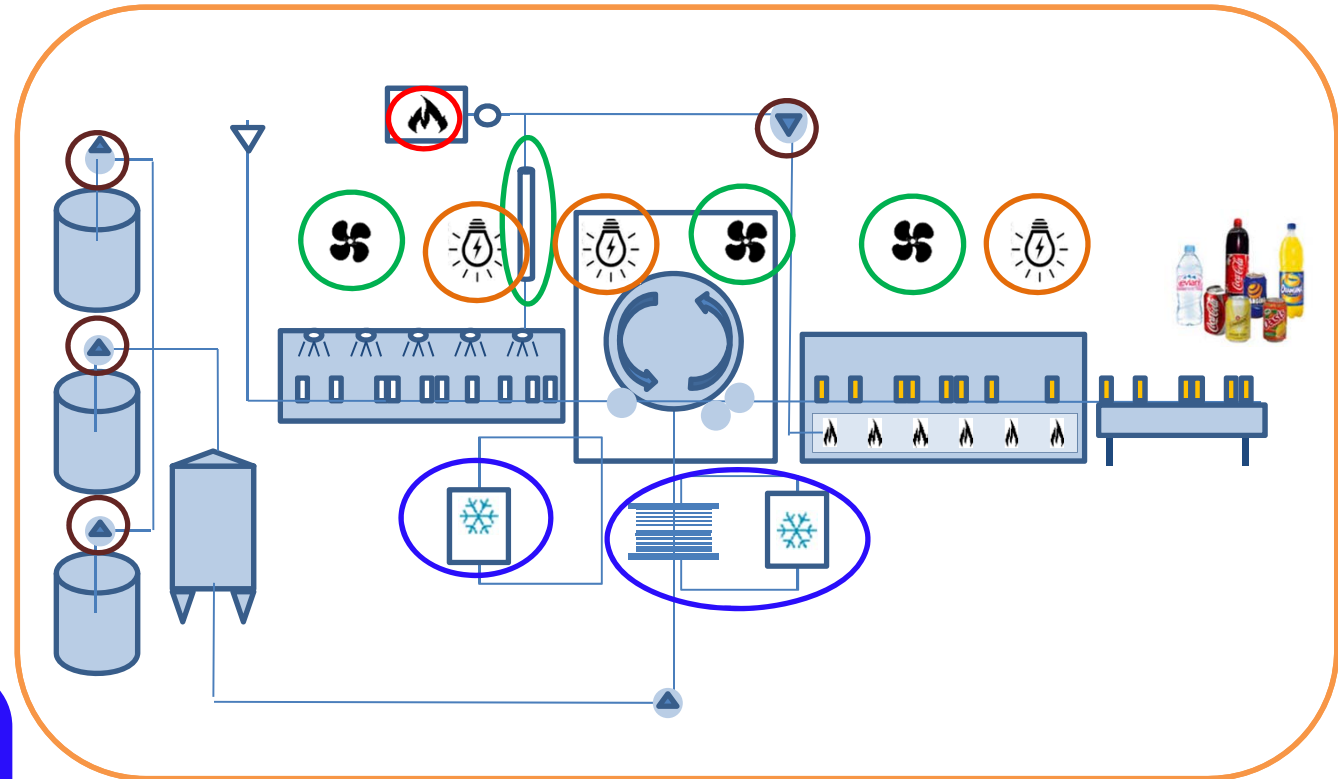
- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle

### Froid

- ❖ IND UT 113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND UT 115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND UT 116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND UT 117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid



### Eclairage

- ❖ IND BA 113 : Lanterneau d'éclairage zénithal
- ❖ IND BA 114 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ IND BA 115 : Tubes çà LED à éclairage hémisphérique

### Autres

- ❖ IND BA 110 : Déstratificateur ou brasseur d'air
- ❖ IND BA 112 : Récupération de chaleur sur tour auto-réfrigérante.
- ❖ IND UT 103 : récupérateur de chaleur sur compresseur d'air
- ❖ IND UT 121 : Matelas pour l'isolation de point singuliers
- ❖ IND UT 131 : Isolation des parois planes ou cylindrique sur les installations industrielles

# Quelles sont les équipements éligibles aux CEE ?



## Process aliments transformés

### Motorisation

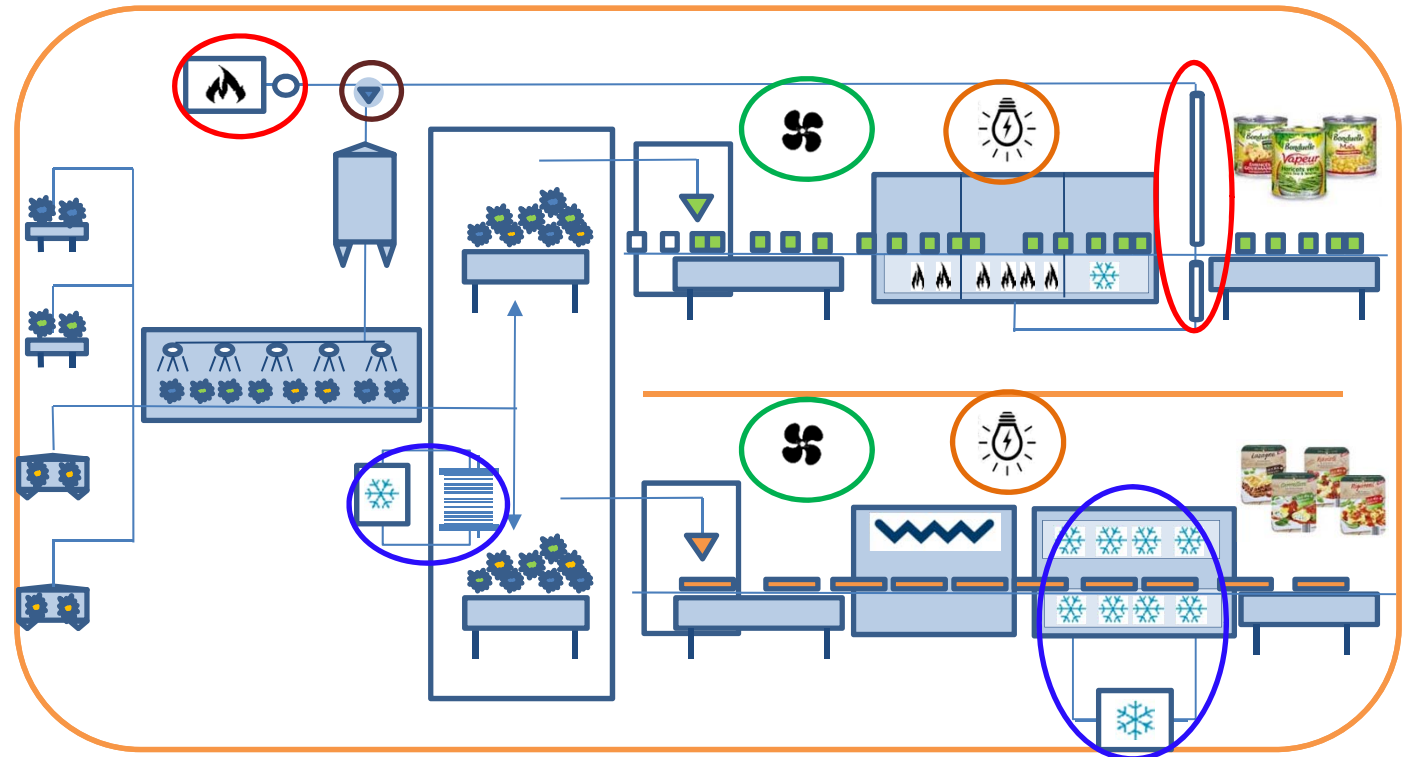
- ❖ IND UT 112 : Système de variation électronique de vitesse sur moteur asynchrone
- ❖ IND UT 112 : Moteur de classe IE2
- ❖ IND UT 114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND UT 123 : Moteur de classe IE3
- ❖ IND UT 127 : Système de transmission performant
- ❖ IND UT 132 : Moteur de classe IE4

### Chaud

- ❖ IND UT 125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND UT 105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle

### Froid

- ❖ IND UT 113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND UT 115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND UT 116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND UT 117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid



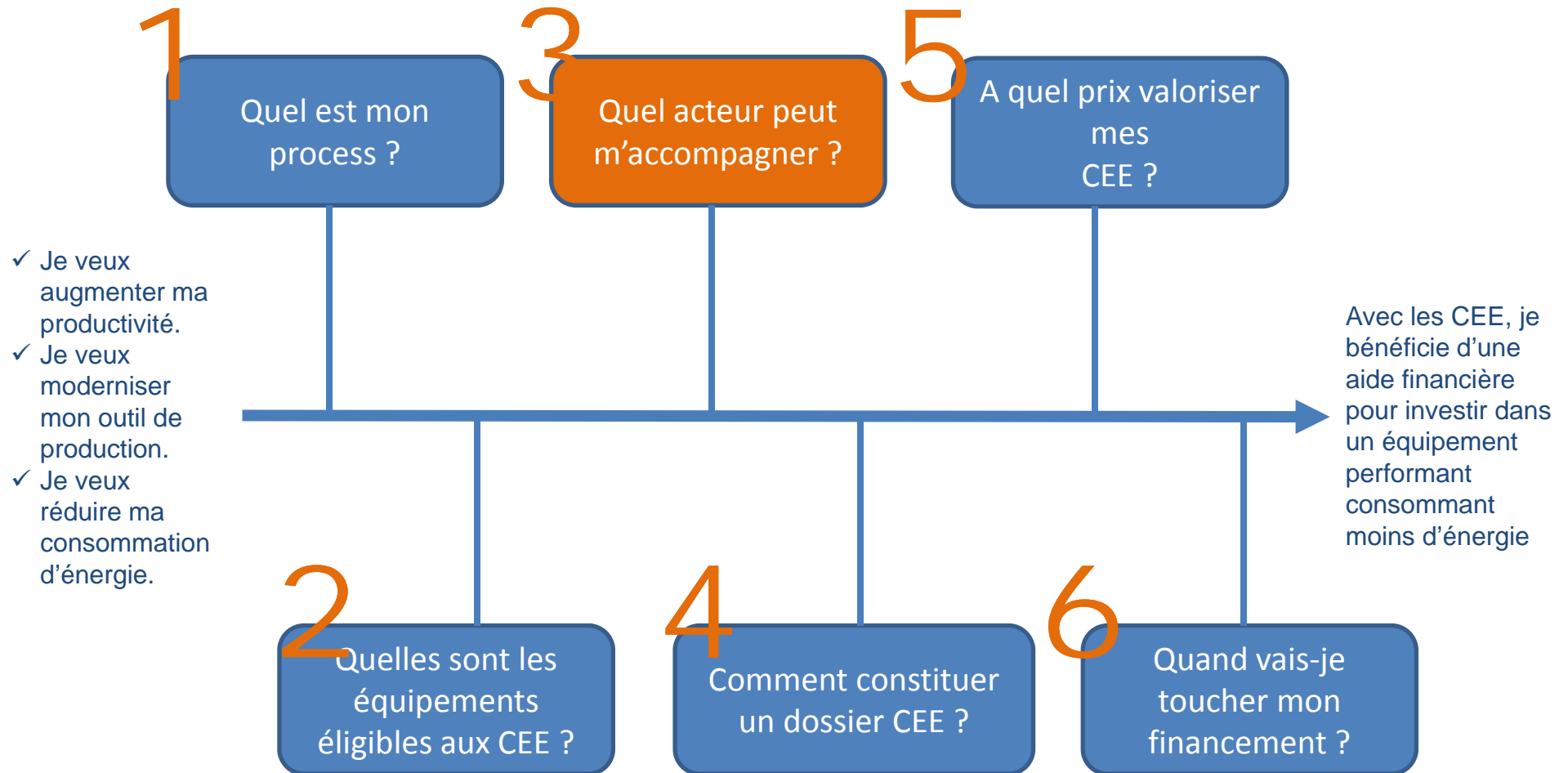
### Eclairage

- ❖ IND BA 113 : Lanterneau d'éclairage zénithal
- ❖ IND BA 114 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ IND BA 115 : Tubes à LED à éclairage hémisphérique

### Autres

- ❖ IND BA 110 : Déstratificateur ou brasseur d'air
- ❖ IND BA 112 : Récupération de chaleur sur tour auto-réfrigérante.
- ❖ IND UT 103 : récupérateur de chaleur sur compresseur d'air
- ❖ IND UT 121 : Matelas pour l'isolation de point singuliers
- ❖ IND UT 131 : Isolation des parois planes ou cylindrique sur les installations industrielles

# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE





## ❑ Les « obligés »

- Les vendeurs d'énergie dont les ventes annuelles dépassent un seuil fixé

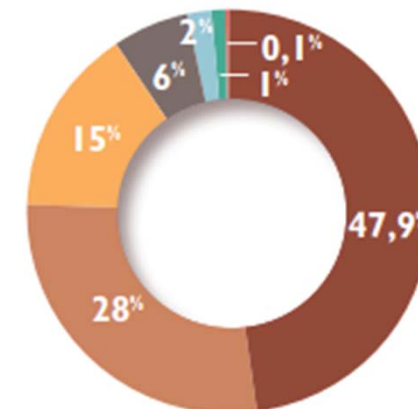
## ❑ Les « délégataires » d'obligations

- Des entreprises spécialisées dans le dispositif ayant acquis un statut comparable à celui d'un obligé

## ❑ Les fournisseurs d'équipements / Les installateurs

- Ces entreprises doivent avoir passé un contrat avec un obligé ou un délégataire

## ❑ Les bureaux d'études

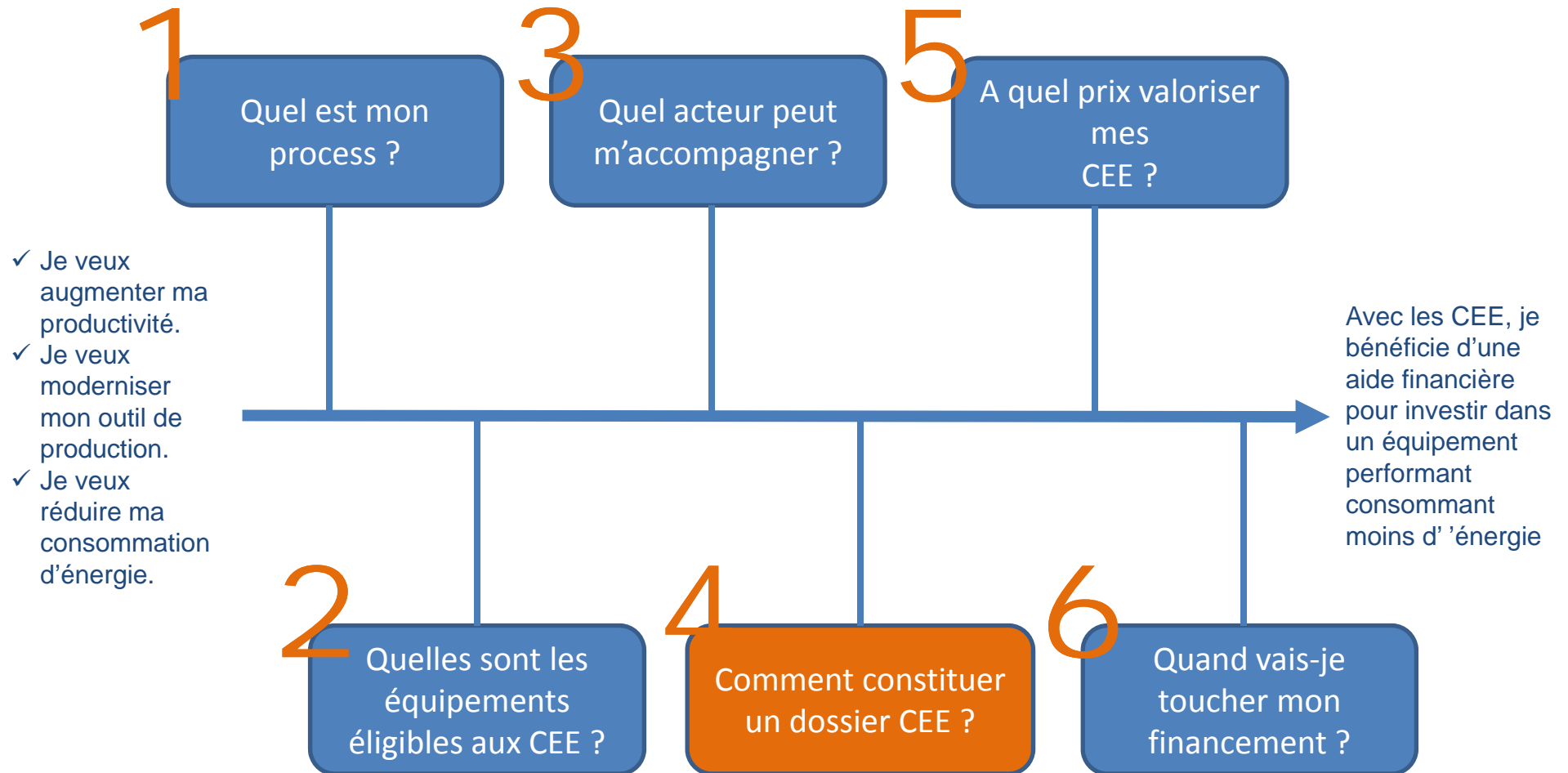


RÉPARTITION  
DE L'OBLIGATION  
PAR TYPE D'ÉNERGIE

- Carburants
- Électricité
- Gaz naturel
- Fioul domestique
- Chaleur et froid
- GPL combustible
- GPL carburant

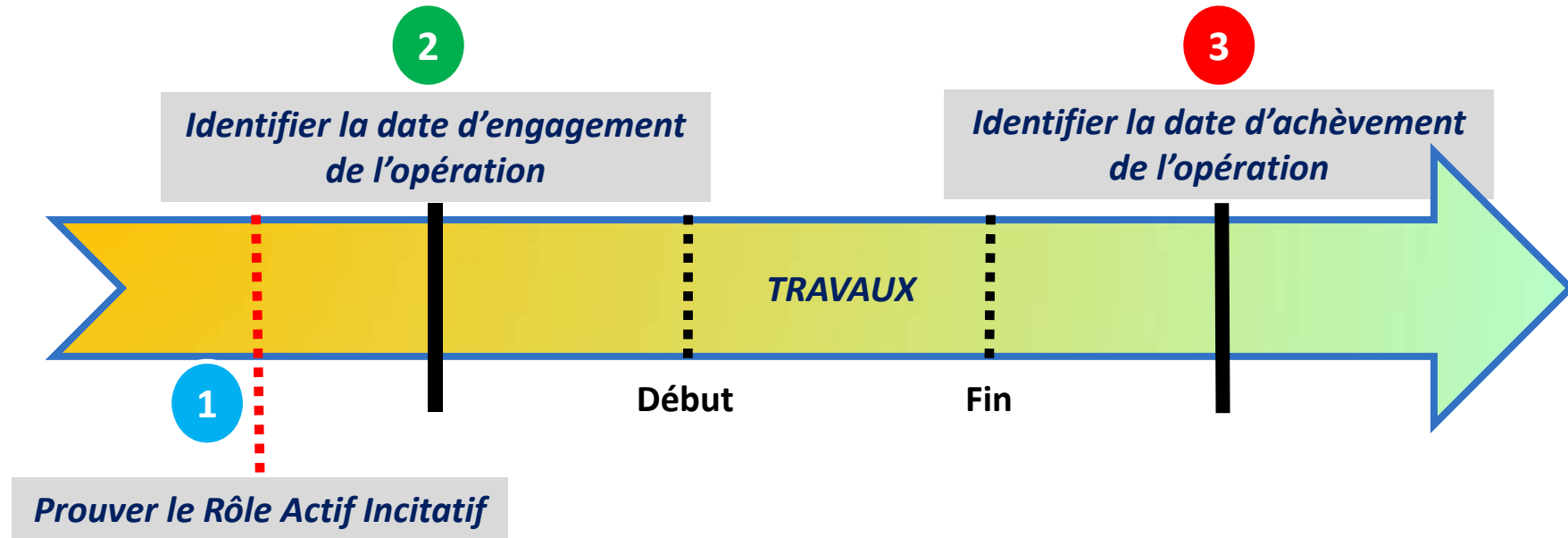
Nota bene : La listes des obligés et celle des délégataires sont disponibles sur le site de la DGEC

# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE



# Comment constituer un dossier CEE?

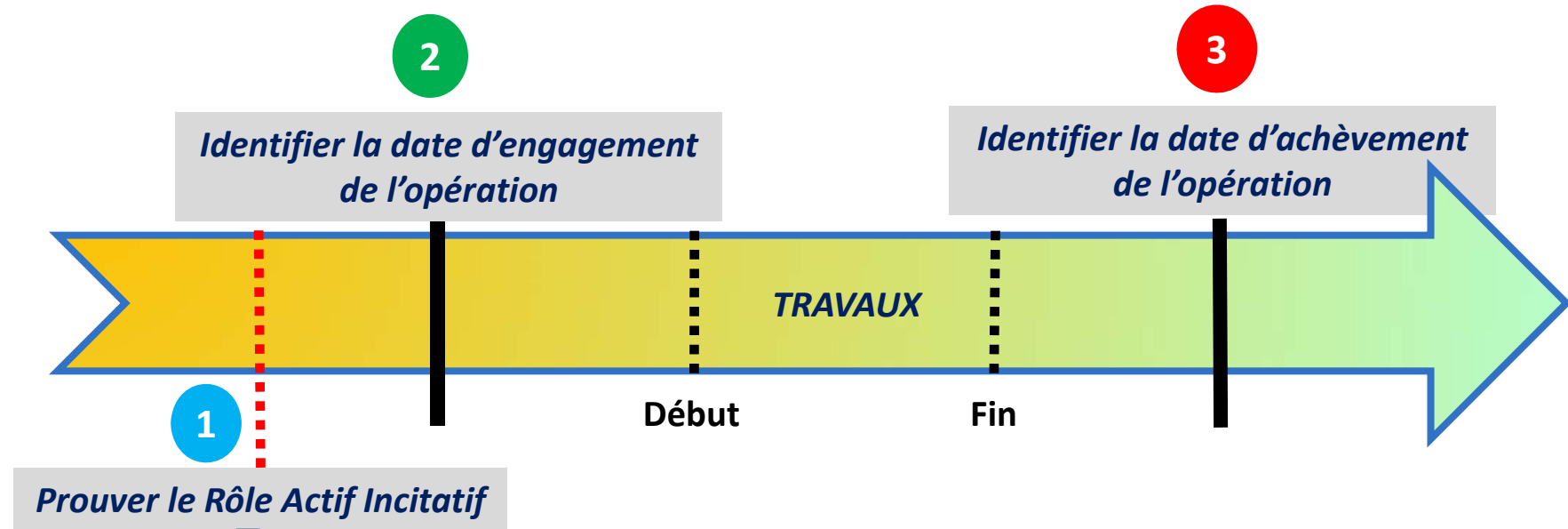
## ➤ Les étapes d'une opération CEE





# Que comprend un dossier CEE ?

## ➤ Les étapes d'une opération CEE



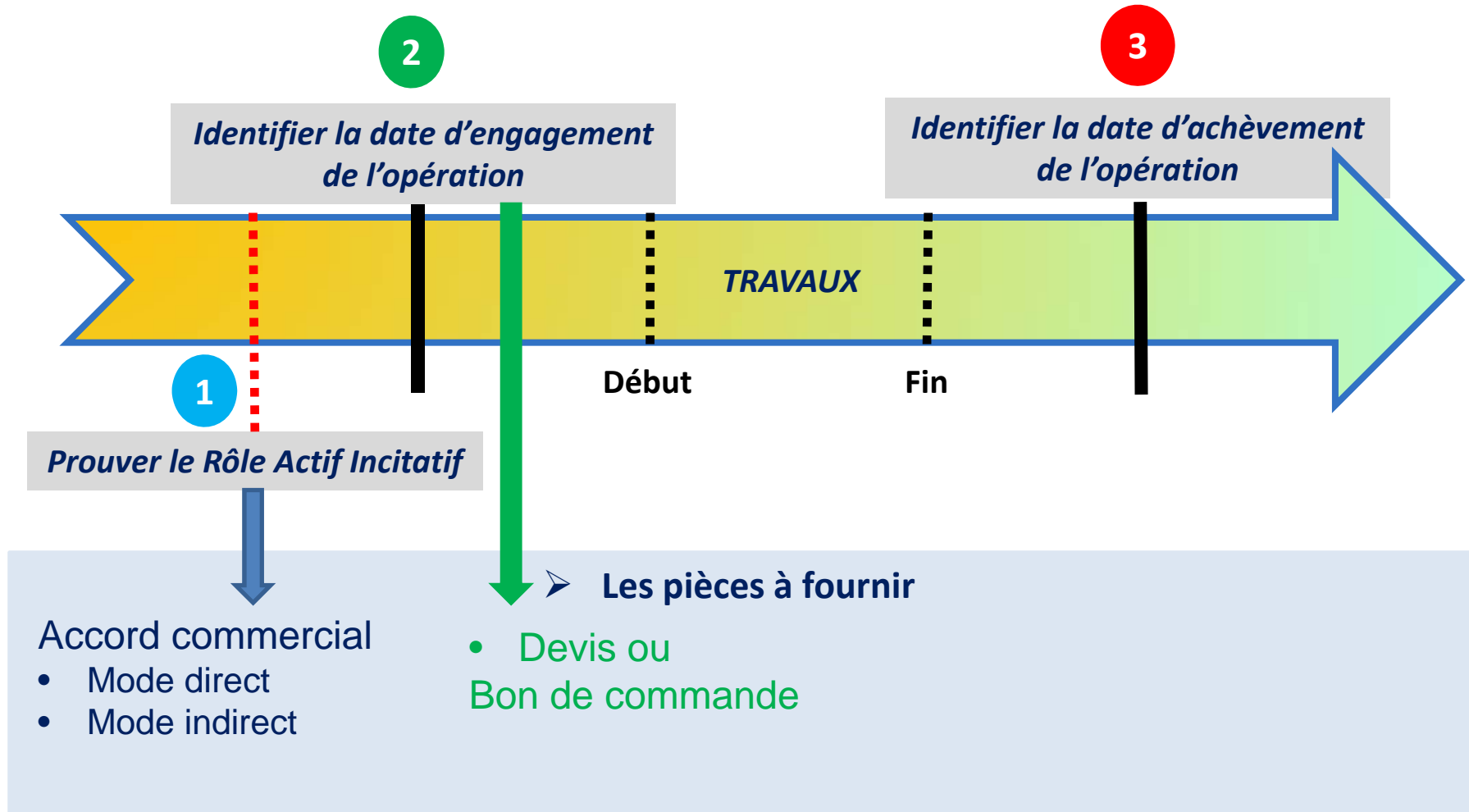
## ➤ Les pièces à fournir

### Accord commercial

- Mode direct (obligé ou délégataire)
- Mode indirect (fournisseur, installateur, BE ...)

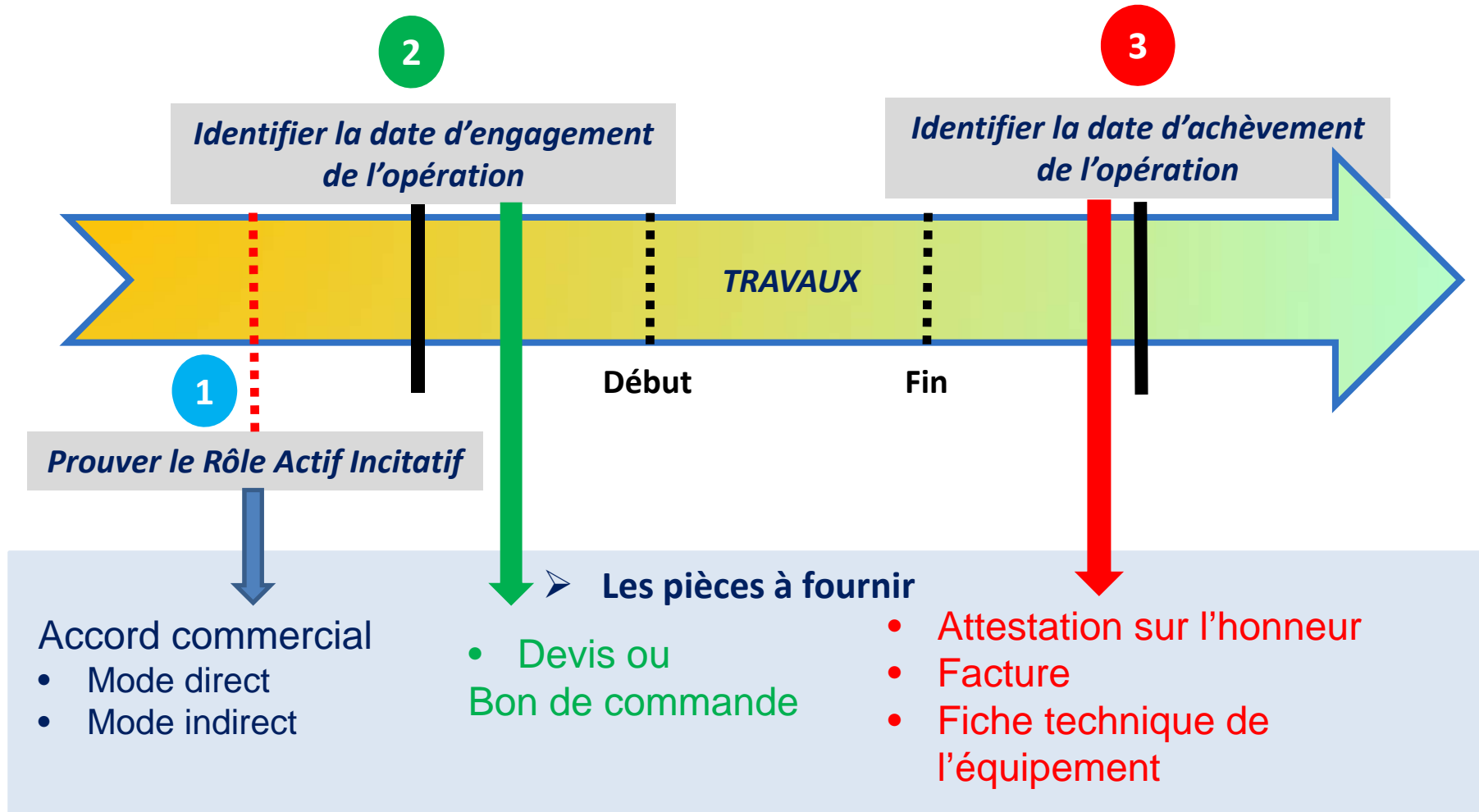
# Que comprend un dossier CEE ?

## ➤ Les étapes d'une opération CEE



# Que comprend un dossier CEE ?

## ➤ Les étapes d'une opération CEE



# Que comprend un dossier CEE ?

## 1 Prouver le Rôle Actif Incitatif par l'accord commercial : 2 modes de contractualisation possibles

➤ **Mode DIRECT : Contractualisation entre le bénéficiaire et l'obligé/le délégataire (le demandeur des CEE)**

a) Identification bénéficiaire et demandeur : Raison sociale/N°SIREN

b) Une référence au dispositif CEE : par exemple une référence à la loi relative au dispositif des CEE en préambule

c) Un paragraphe sur la nature de la contribution du demandeur (aide financière avec son montant ou son mode de calcul, taux de crédit bonifié...)

d) Descriptif des opérations valorisées par CEE:

- Contrat global: ensemble d'opérations couvertes sur toute la durée du contrat
- Contrat ponctuel: une ou plusieurs opérations par contrat

Remarque: Associer un devis détaillé mentionnant les opérations éligibles est fortement recommandé

d) Durée de validité du contrat : inférieure à 4 ans pour une personne morale.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
- Le demandeur est un spécialiste des CEE, et connaît très bien le dispositif, et est habitué à monter des dossiers de demande de CEE.	- Le bénéficiaire reçoit la prime après validation du dossier par le PNCEE (Ce n'est pas une obligation formelle, il peut y avoir accord avec le demandeur.)

# Que comprend un dossier CEE ?

## 1 Prouver le Rôle Actif Incitatif par l'accord commercial : 2 modes de contractualisation possibles

➤ **Mode INDIRECT : Contractualisation entre le bénéficiaire et un partenaire du demandeur (installateurs, fournisseurs...)**

a) Identification bénéficiaire et demandeur : Raison sociale/N°SIREN

b) Un paragraphe sur la nature de la contribution du demandeur (aide financière avec son montant ou son mode de calcul, conseil, taux de crédit bonifié...)

c) Contrat de réalisation des opérations : le devis accepté et signé par le bénéficiaire

- Signé au plus tard à la date d'engagement des opérations
- Il doit comporter le montant de la prime CEE

**Remarque** : Un contrat doit être signé entre le demandeur et son partenaire avant l'acceptation du devis par le bénéficiaire.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
- Le partenaire du demandeur fait l'avance de trésorerie => La prime CEE est déduite du montant TTC des travaux	- Le partenaire du demandeur n'est pas toujours un spécialiste des CEE, et ne connaît pas toujours très bien le dispositif.

## Que comprend un dossier CEE ?

2

Identifier la date de début de l'opération : par le devis ou le bon de commande

- **Le devis :**
  - Signé au plus tard à la date d'engagement des opérations
  - Il doit comporter le montant de la prime CEE (pour le mode indirect)
  - Dépend de l'accord commercial



3

**Identifier la date d'achèvement de l'opération : plusieurs documents à fournir**

- **La Facture :**

- Matérialise la réalisation des travaux et précise ceux éligibles aux CEE
- Doit être conforme au devis
- Contient tous les modes de preuves demandés dans les fiches d'opérations standardisées

**Point de vigilance : Il faut fournir l'ensemble des modes de preuves pour éviter les démarches administratives supplémentaires qui demandent du temps et complexifient le montage du dossier**



- Exemple de la fiche IND-UT-102 : Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- Dans notre exemple : les modes de preuves demandés :
  - Justifier que la mise en place est réalisée par un professionnel.
  - Mentionner dans la preuve de la réalisation de l'opération
    - la mise en place d'un système de variation électronique de vitesse.
    - l'installation d'un équipement avec ses marque et référence, complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement installé est un système de variation électronique de vitesse.

Certificats d'économies d'énergie  
Opération n° IND-UT-02

**Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone**

**1. Secteur d'application**  
Industrie.

**2. Dénomination**  
Mise en place d'un système de variation électronique de vitesse (VEV) sur un moteur asynchrone existant ou neuf de puissance nominale inférieure ou égale à 3 MW.

Est exclu de l'opération standardisée tout moteur IE2 défini par le règlement (CE) n°640/2009 de la Commission du 22 juillet 2009, acheté :  
- entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2016 si sa puissance nominale est comprise entre 7,5 kW incluse et 375 kW incluse ;  
- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 si sa puissance nominale est comprise entre 0,75 kW incluse et 375 kW incluse.

**3. Conditions pour la délivrance de certificats**  
La mise en place est réalisée par un professionnel

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un système de variation électronique de vitesse.

À défaut, la preuve de la réalisation de l'opération mentionne l'installation d'un équipement avec ses marque et référence et est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence cité est un système de variation électronique de vitesse.

**4. Durée de vie conventionnelle**  
15 ans.

**5. Montant de certificats en kWh cumac**

Application	Montant en kWh cumac par kW	X	Puissance nominale du moteur en kW
Pompage	12 500		P
Ventilation	12 300		
Compresseur d'air	12 000		
Compresseur frigorifique	7 100		
Autres applications	5 600		

La puissance nominale à retenir est celle figurant sur la plaque signalétique du moteur ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant.



## Que comprend un dossier CEE ?

### 3 Identifier la date d'achèvement de l'opération : plusieurs documents à fournir

- **L'Attestation sur l'honneur (AH) :**
  - Elle est signée après la date de fin des travaux, avant ou après la date d'achèvement des opérations
  - Sa forme est définie par la fiche d'opérations standardisée
  - Elle comporte:
    - Une partie A complétée et relue par les deux parties
    - Une partie B complétée et signée par le bénéficiaire
    - Une partie C complétée et signée par le demandeur

# Que comprend un dossier CEE ?

3

Un exemple  
d'attestation  
sur l'honneur

**A/ IND-UT-112 : Mise en place d'un système de variation électronique de vitesse (VEV) sur un moteur asynchrone existant ou neuf de puissance nominale inférieure ou égale à 3 MW**

\*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....

Référence de la facture : .....

\* Nom du site des travaux : .....

\* Adresse des travaux : .....

Complément d'adresse : .....

\*Code postal : .....

\*Ville : .....

\*Secteur de réalisation de l'opération : industrie :  OUI  NON

\*Le système de VEV est installé sur un moteur asynchrone :  OUI  NON

Caractéristique du moteur

\*Puissance nominale P du moteur (kW) : ..... kW (NB : 3 MW maximum)

\*Moteur de classe IE2 défini par le règlement (CE) n°640/2009 de la Commission du 22 juillet 2009, acheté :

- entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2016 et de puissance nominale comprise entre 7,5 kW et 375 kW inclus :

OUI  NON

- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de puissance nominale comprise entre 0,75 kW et 375 kW inclus :

OUI  NON

A ne remplir que si les marque et référence du système de VEV ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

- Si variateur indépendant :

\*Marque du variateur : .....

\*Référence du variateur : .....

- Si variateur intégré dans un équipement :

\*Marque de l'équipement : .....

\*Référence de l'équipement : .....

\*Application du moteur électrique lors de l'installation du système de VEV :

Pompage

Ventilation

Compresseur d'air

Compresseur frigorifique

Autres applications

## Que comprend un dossier CEE ?

### 3 Identifier la date d'achèvement de l'opération : plusieurs documents à fournir

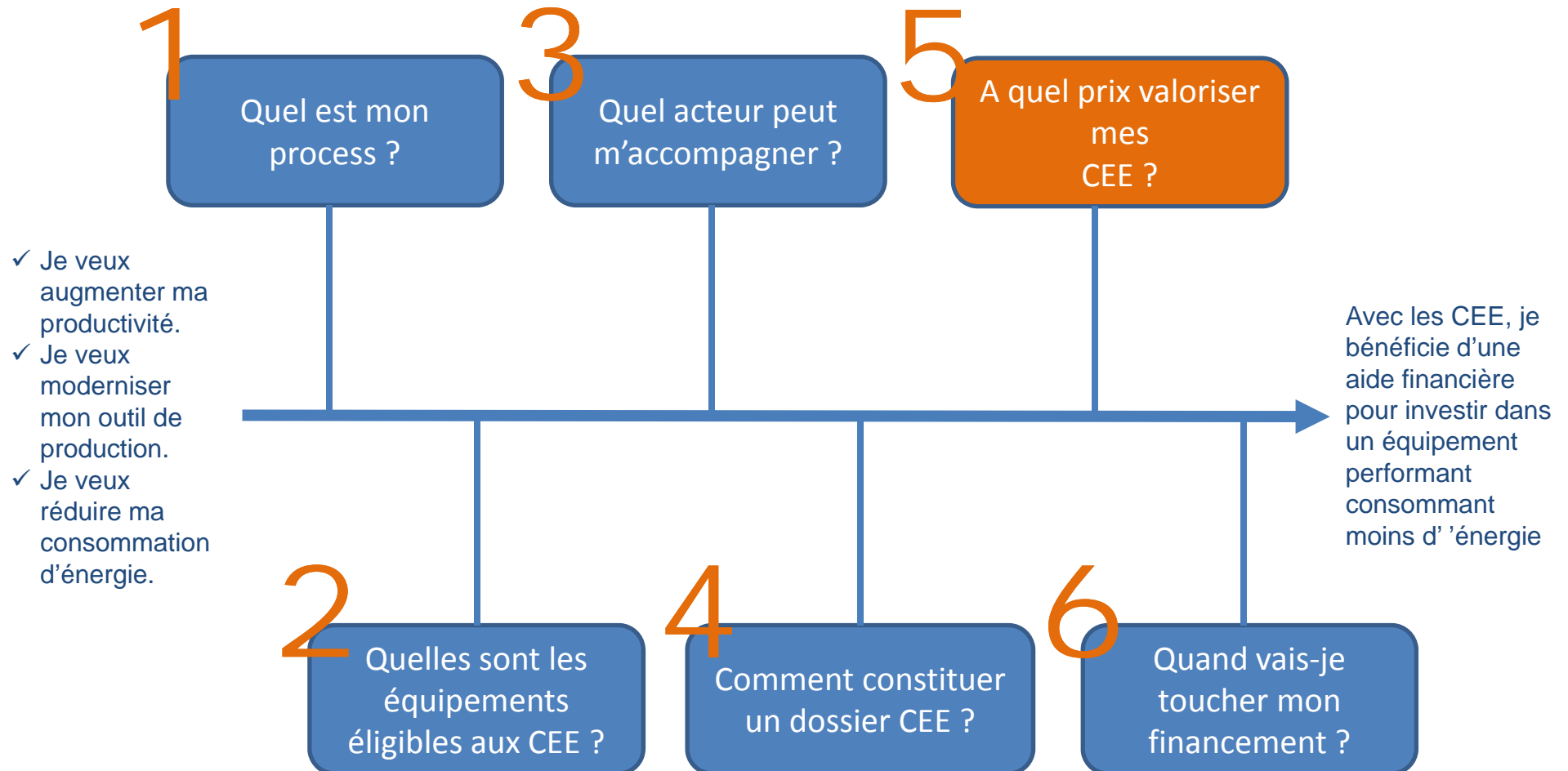
- **Fiches techniques :**

- Les documents constructeurs qui sont demandées dans la fiche.

- **Dans notre exemple :**

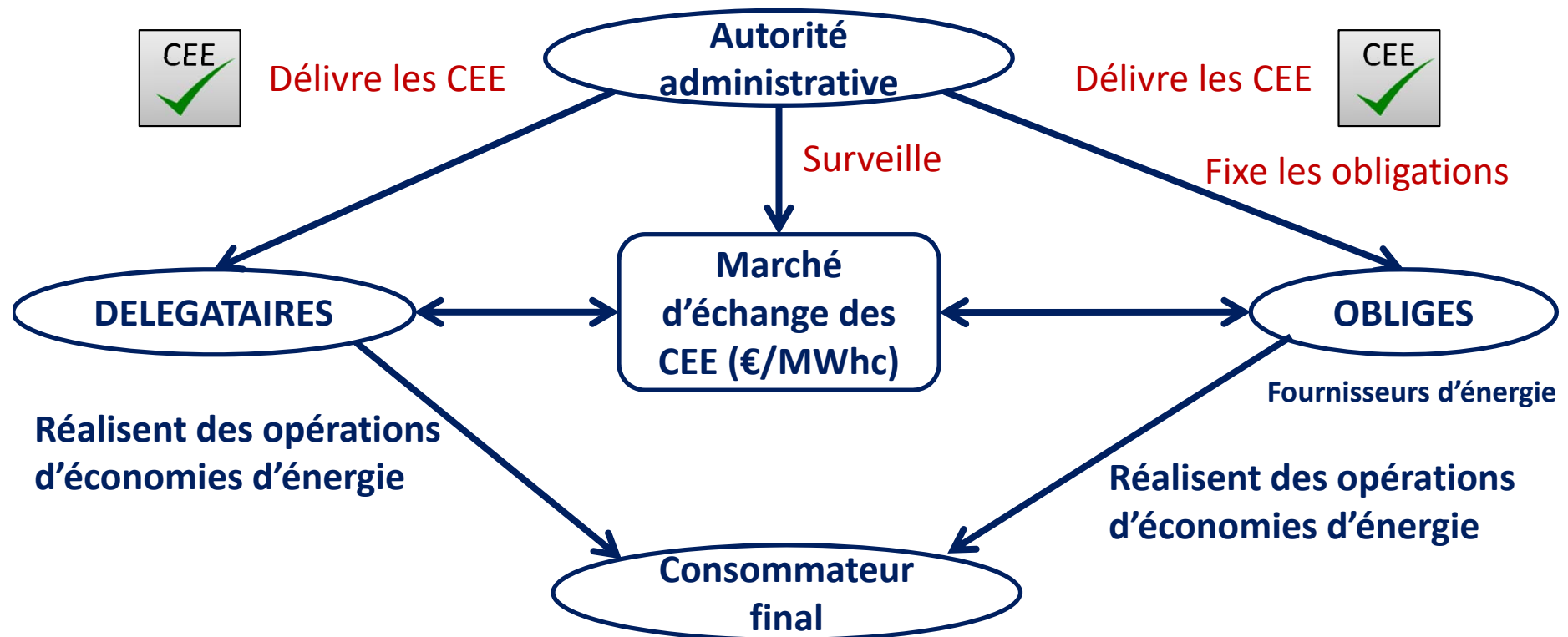
- Un document attestant les « marque et référence » de l'équipement installé
- La fiche technique de l'équipement, indiquant notamment la puissance nominale du moteur
- Un document issu du fabricant indiquant que l'équipement installé est un système de variation électronique de vitesse.

# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE



# A quel prix valoriser mes CEE ?

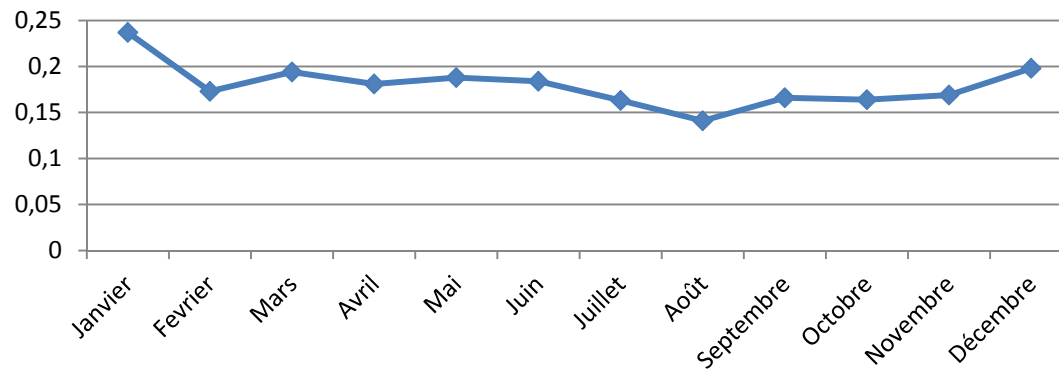
## ➤ Le marché d'échange des CEE



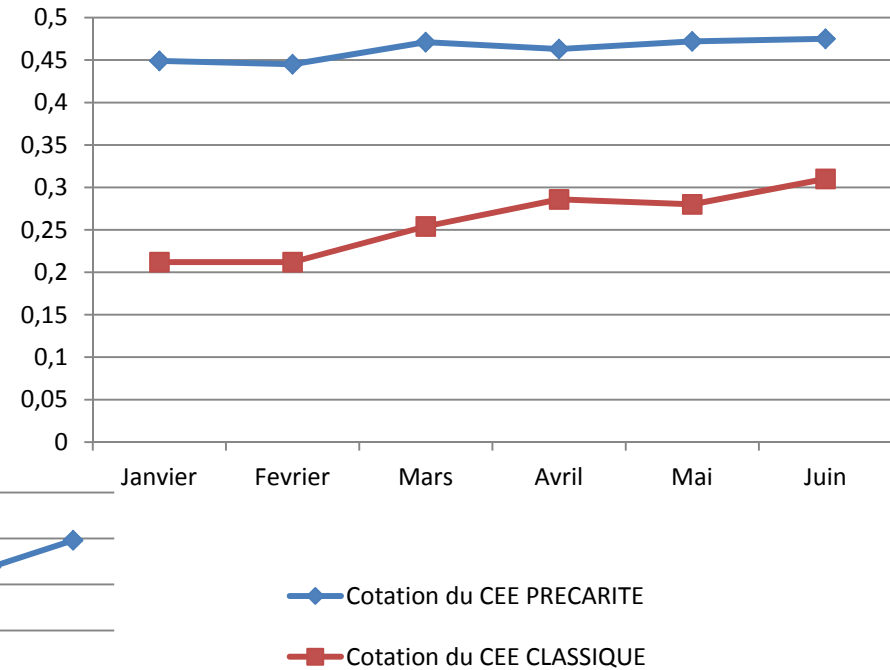
# A quel prix sont valorisés les CEE ?

## ➤ Variation du prix des CEE

**Cotation du CEE CLASSIQUE  
(cts € / kWhcumac) - année 2016**

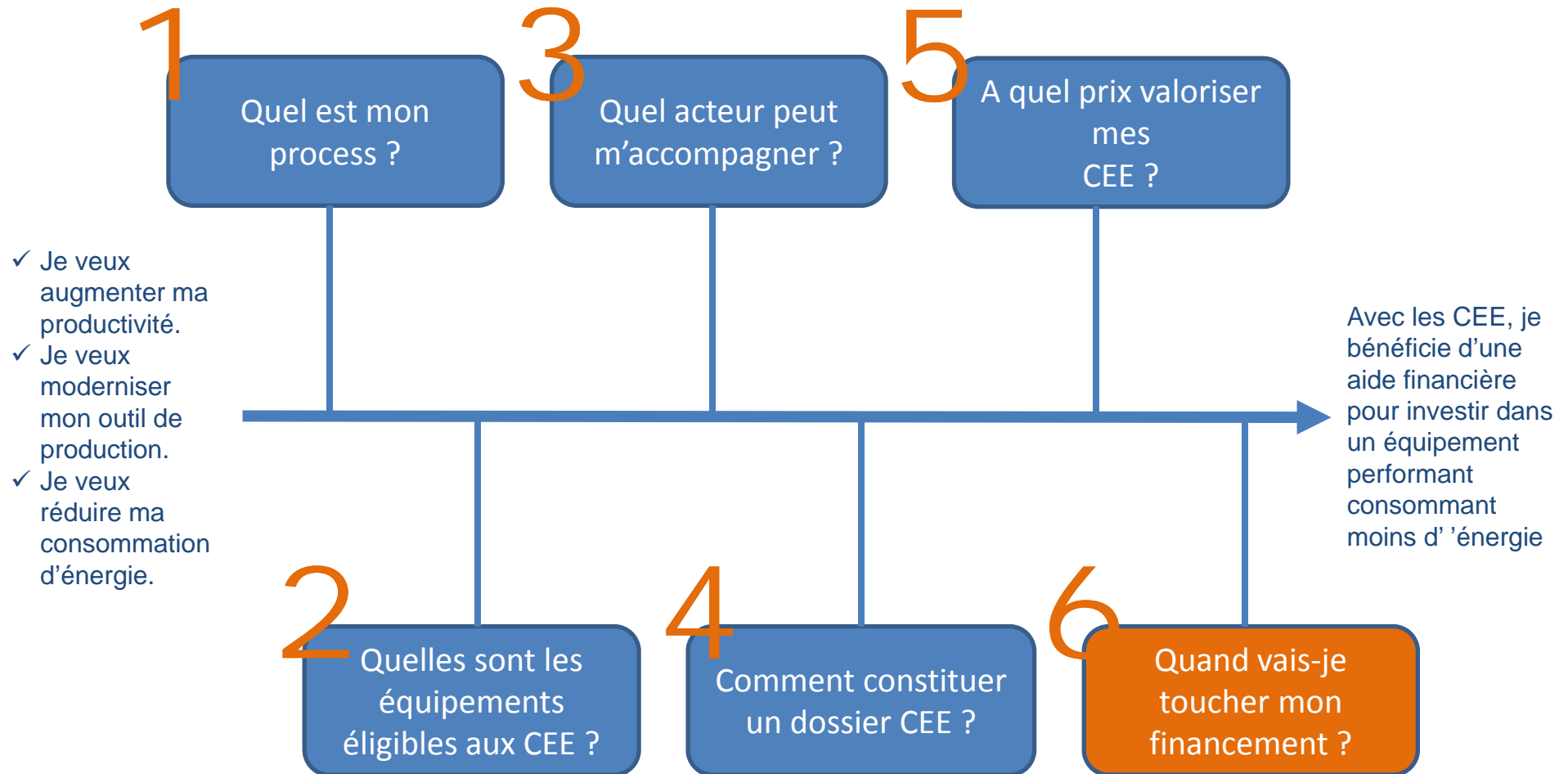


**COTATION CEE (cts € / kWhcumac)  
- année 2017**



Source : <http://www.emmy.fr>

# Les 6 questions à se poser pour monter un dossier CEE



## Quand vais-je toucher mon financement ?

Mode Indirect	Mode Direct
Le partenaire du demandeur fait l'avance de trésorerie	Le bénéficiaire reçoit la prime après validation du dossier par le PNCEE
=> La prime CEE est déduite du montant TTC des travaux	⇒ La prime CEE est versée quelques mois après la fin des travaux (généralement entre 5 et 7 mois)



# Questions diverses





1. Introduction de l'atelier
2. L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie
3. Présentation du dispositif des CEE
4. **Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO**
5. Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE
6. Présentation des opérations spécifiques



# Comparer les primes avec la plateforme NR-PRO.FR

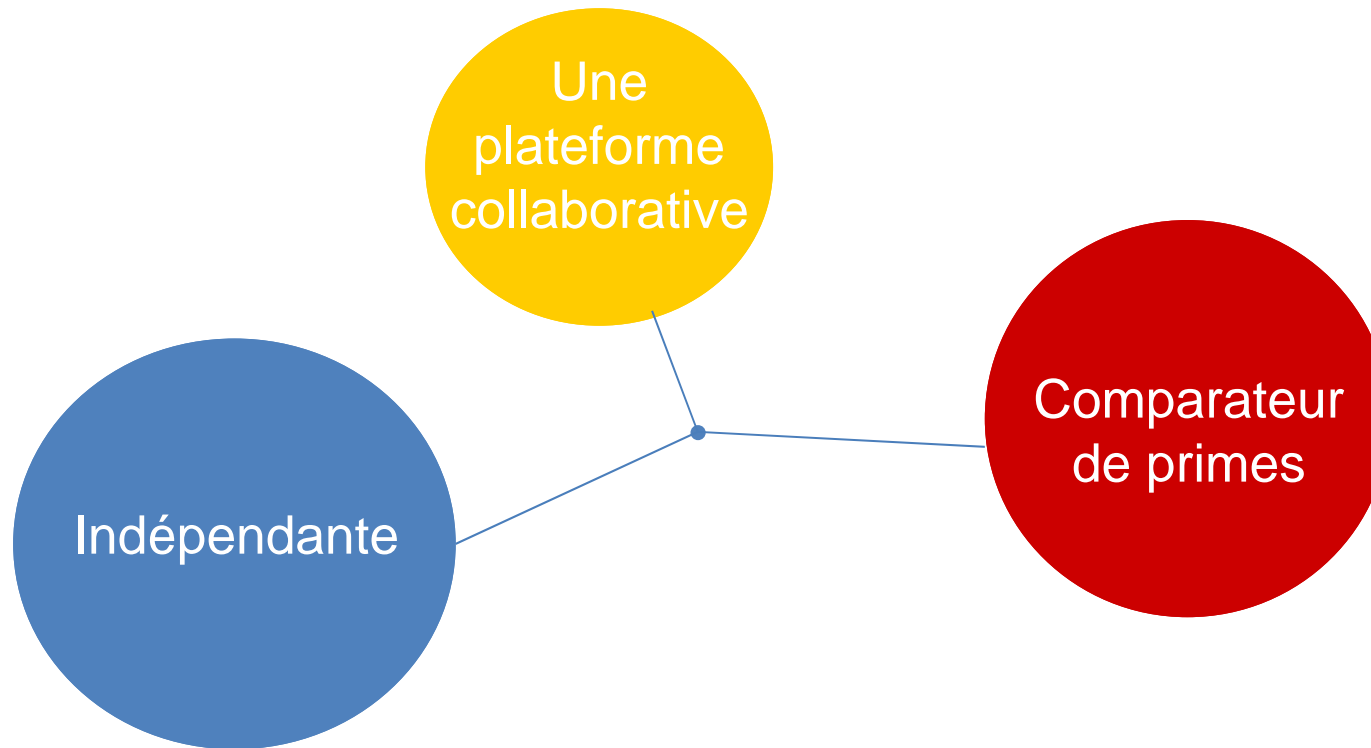
Téo Pouillaude – NR-PRO.FR

**nr-pro.fr**

1<sup>er</sup> comparateur indépendant des primes liées  
aux Certificats d'Economies d'Energie



## Qui sommes nous?



## Pourquoi mettre en concurrence les obligés?

Les obligés déterminent librement le montant des primes versées et ces dernières, pour un même projet, varient d'un obligé à l'autre.

Pour cette raison, il est dans l'intérêt d'un maître d'ouvrage de mettre les obligés en concurrence.

Travaux  
**Maître  
d'ouvrage**



*Choix de l'obligé  
le plus offrant*

1000€  
**Obligé 1**



1600€  
**Obligé 2**



900€  
**Obligé 3**



## En chiffres

- Existant depuis 2012
- Réponse en 24h
- Plus de 9000 projets traités à ce jour
- Plus de 100 plateformes en marque blanche



## Démonstration de la plateforme...



## Marché des CEE

- Une année 2016 très difficile
- Une nette reprise depuis le 1er janvier 2017
- Record historique de prime
- Des écarts importants
- Un avenir assuré.



Merci

Téo POUILLAUDE

[tp@nr-pro.fr](mailto:tp@nr-pro.fr)

04.65.01.02/25

# Questions diverses





1. Introduction de l'atelier
2. L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie
3. Présentation du dispositif des CEE
4. Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO
5. **Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE**
6. Présentation des opérations spécifiques



# Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE

Olivier BARRAULT - Groupe UP

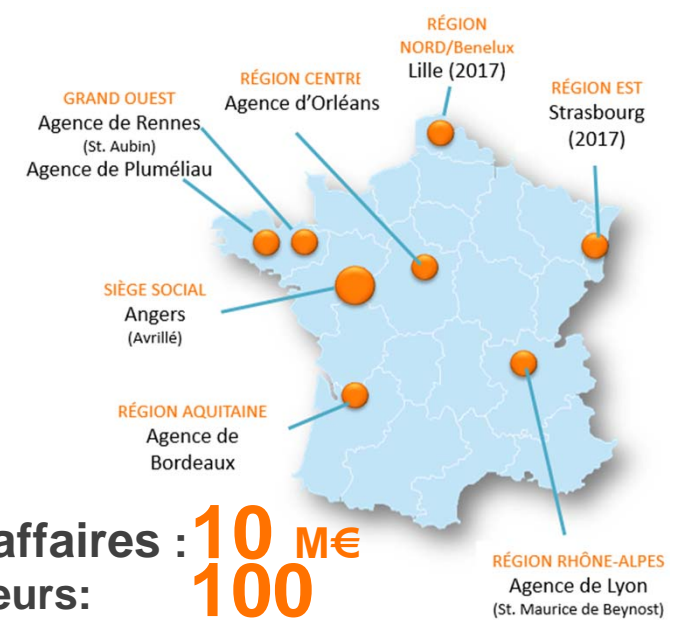
Anthony Guichard - Groupe ST JEAN

Stéphane ALAJARIN - Société CLAUGER



# Une expertise à l'œuvre depuis plus de 40 ans

★ LA MAITRISE DES COÛTS PAR LA MAITRISE  
COMPLETE DU CYCLE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

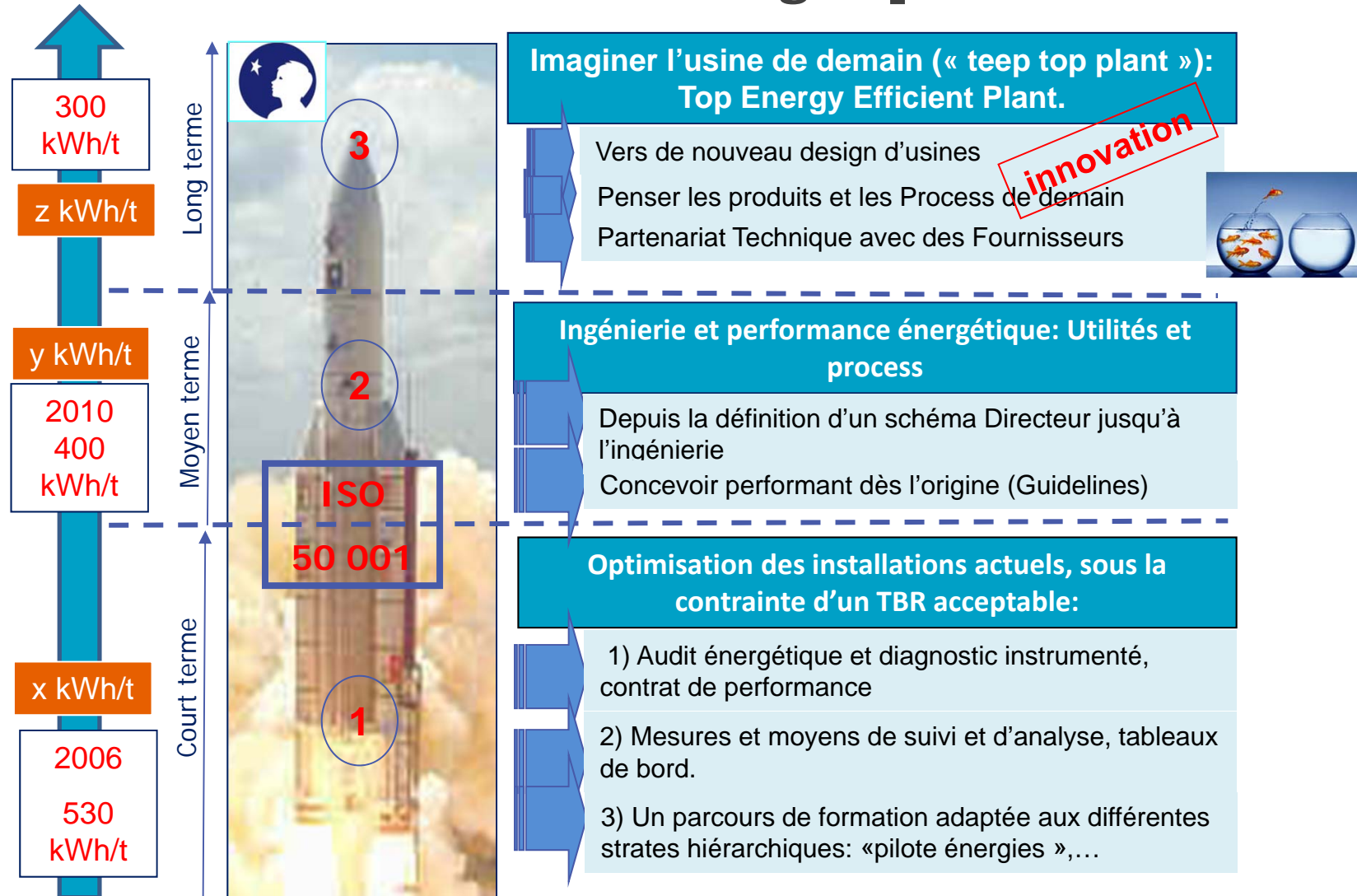


Chiffre d'affaires : **10 M€**  
Collaborateurs : **100**

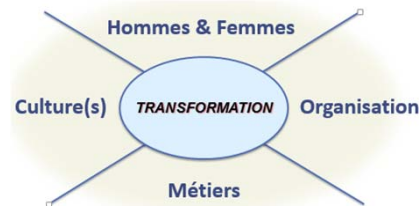
Rayon d'action dans plus de 35 pays



# Construire une stratégie d'efficacité énergétique



# Construire une stratégie d'efficacité énergétique

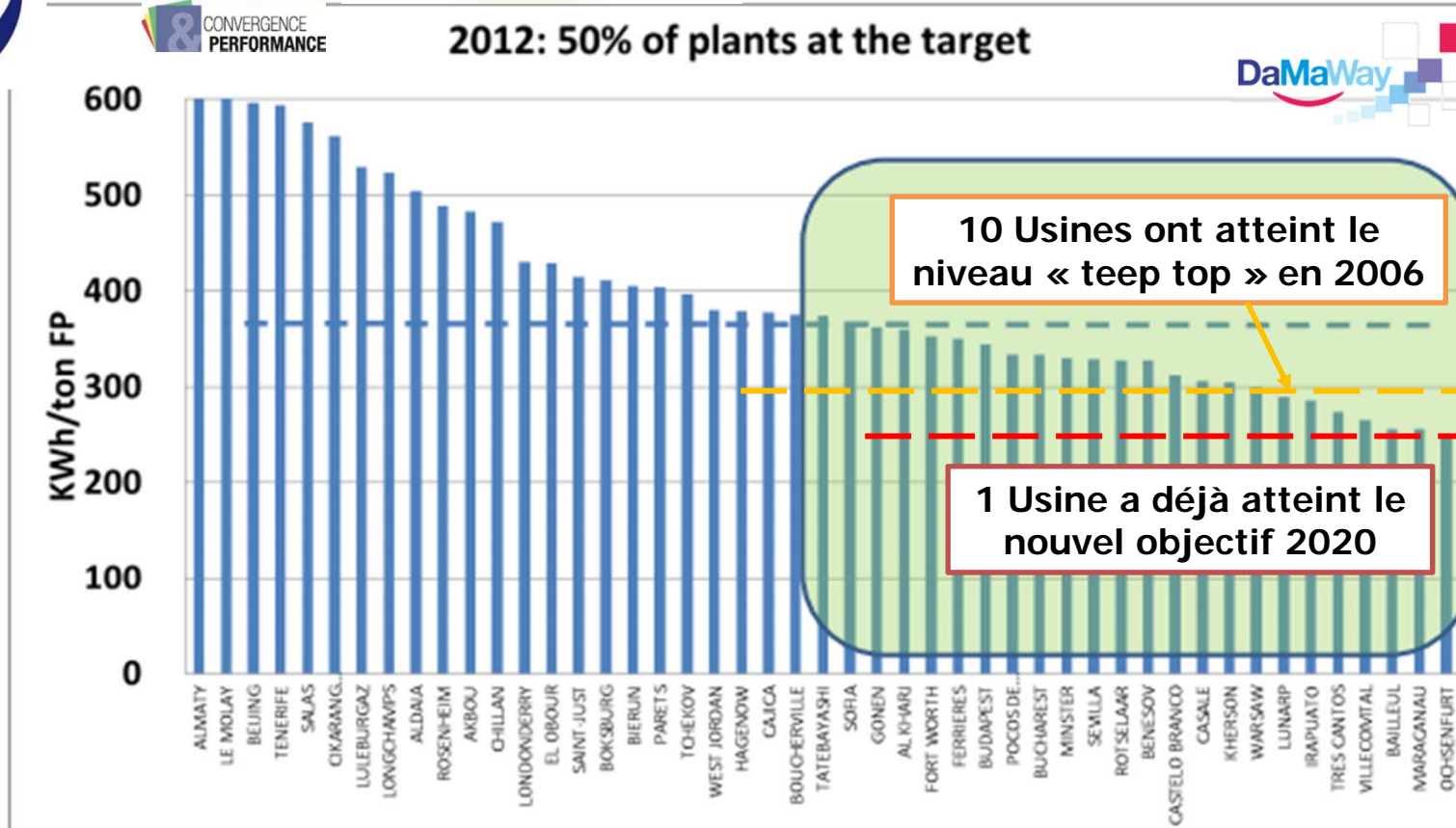


« Au-delà du levier Technique, il faut activer le levier Managérial pour capitaliser et organiser toutes les expertises »



CONVERGENCE  
PERFORMANCE

2012: 50% of plants at the target



# Présentation

- **ST JEAN**

- Industriel de l'agroalimentaire spécialisé dans la fabrication de ravioles, quenelles, pâtes fraîches et produits traiteurs sur 4 sites industrielles
- Principaux usages énergétiques de nos usines:
  - Production et la distribution du **froid**
  - Production de **vapeur**
  - Production d'**eau chaude sanitaire**
  - Production d'**air comprimé**
  - **Process de fabrication**
- Répartition de la **facture d'énergie** 35% gaz /65% électricité pour un total d'environ **2,5% du CA**
- Un service central environnement/énergie avec une personne dédiée à l'énergie

- **CLAUGER**

- Accompagne ses clients de la conception au suivi dans le temps des **installations en froid industriel** et **conditionnement d'air**
- Nous nous engageons à **optimiser le coût d'exploitation** (énergie, maintenance préventive et curative) ainsi que la sécurité alimentaire
- Nous intégrons systématiquement les CEE avec une **prise en charge total du montage du dossier** avec **garantie financière**



## Contexte d'un cas concret

- Projet d'extension du site de fabrication de quenelle du groupe St JEAN à Frans (69)
- Site d'une vingtaine d'années mis en œuvre **sans dispositif de système d'économie d'énergie** et **sans outil de suivi**
- Le projet prévoit :
  - un **remplacement complet de la production et la distribution de froid**
  - un **remodeling de la production ECS** et l'**installation d'une GTC**
- Ces dernières années le groupe St JEAN s'est donné comme objectif de **certifier leur site ISO 50001** et de faire des économies d'énergies une priorité

## Les CEE : une opportunité à court terme

- Coût d'investissement
  - Le dispositif CEE, c'est dans un premier temps un « **catalogue** » **d'actions d'économies d'énergies** qui ont fait leurs preuves et que l'on se doit d'étudier lors de projets.
  - Il permet de **réduire le coût d'investissement** sur des systèmes efficaces en énergie. Pour le projet St JEAN les fiches suivantes ont été utilisées:
    - Récupération de chaleur (IND-UT-117)
    - HP Flottante(IND-UT-116)
    - BP Flottante (IND-UT-115)
    - Variation de vitesse (IND-UT-102)

*Nota : tous les dispositifs efficaces en énergie ne sont pas éligibles. Des fiches opérations standardisées avec des calculs bien définis permettent de calculer le volume de kWh CUMAC.*

Pour le projet d'extension de St JEAN la valorisation des CEE représentent **11%** du budget

## Les CEE : une optimisation à long terme

- **Coût d'exploitation**

- Avec une installation bien dimensionnée à vos besoins, les dispositifs éligibles aux CEE sont une source certaine d'économie d'énergie

**Facture d'énergie plus faible**

- Cette économie d'énergie est mesurée et garantie par CLAUGER sur une durée de 5 ans renouvelable
  - Pour atteindre les performances sur la facture, d'autres actions que les dispositifs éligibles aux CEE sont ou peuvent être mis en œuvre (stockage d'énergie, gestion des dépassement de la puissance souscrite, prise en compte heure pleine, heure creuse, flexibilité, etc...)

Pour le projet ST JEAN une économie d'énergie d'environ 20% par rapport à la situation avant travaux est attendue (électricité et gaz)  
soit environ **25 000€ / an**

# Questions diverses





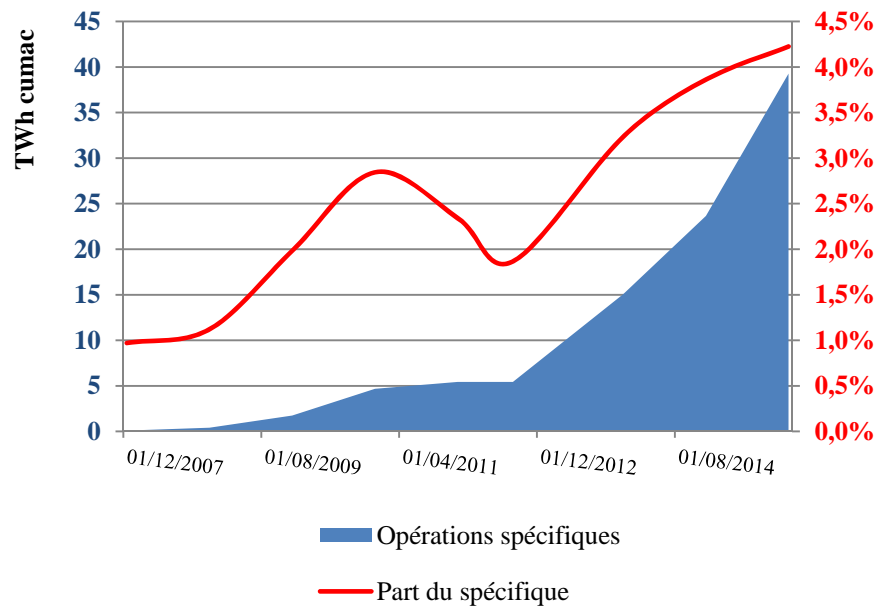
1. Introduction de l'atelier
2. L'IAA en Rhône-Alpes Auvergne, l'accompagnement CAP Energie
3. Présentation du dispositif des CEE
4. Démonstration de la plate-forme internet NR-PRO
5. Etude d'un cas concret : les conseils et pièges à éviter pour constituer un dossier CEE
- 6. Présentation des opérations spécifiques**

# Présentation des Opérations spécifiques

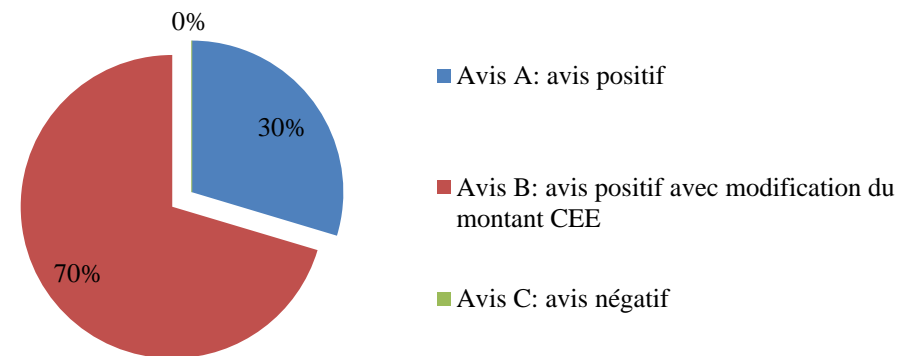
**D. Cappe - ATEE**

## Opérations spécifiques : Présentation

- **Plusieurs centaines de dossiers d'opérations spécifiques** étudiés par l'Ademe depuis le début du dispositif



Répartition des dossiers spécifiques instruits en 2015 par type d'avis ADEME (en nombre)

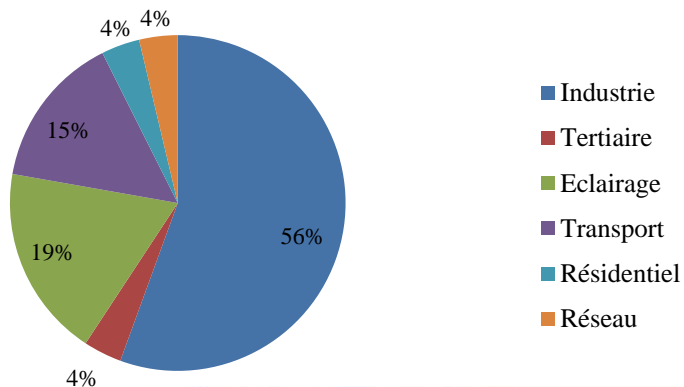


## Opérations spécifiques : Présentation

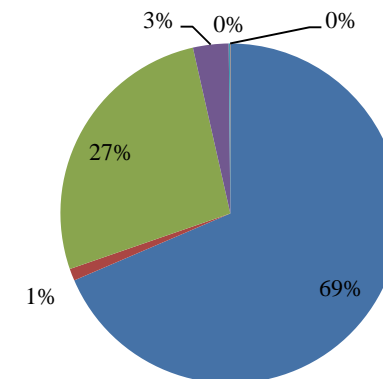
### Opérations les plus utilisées depuis le lancement du dispositif :

- Récupération de chaleur
- Chaudières industrielles performantes
- Osmose inverse
- Optimisation de la production de vapeur
- Relamping divers

Dossiers spécifiques instruits en 2015  
par secteur  
(en nombre de dossiers)



Dossiers spécifiques instruits en 2015  
par secteur  
(en montant CEE déposés)





## Opérations spécifiques : Présentation

### Mise à jour du guide d'opérations spécifiques ADEME/ATEE 3<sup>ème</sup> période des CEE

- Objectifs
  - **Encourager** le recours aux opérations spécifiques en clarifiant la démarche
  - Introduire de **nouveaux outils** pour :
    - Améliorer la qualité des données
    - Améliorer transparence et efficacité de l'instruction
    - Faire monter en compétence les acteurs
  - **Imaginer** des suggestions d'améliorations réglementaires en 4<sup>ème</sup> période



## Un exemple d'opération spécifique

### Présentation de la société DEULEP

- Filiale du groupe sucrier **Cristal Union** depuis 2005, **DEULEP** (**D**istillerie, **E**ntrepôts et **U**sines du **L**anguedoc **E**t de **P**rovence) est spécialisée dans **la transformation et la commercialisation d'alcool**, implantée depuis plus de 100 ans dans le Gard.
- Le site de **Saint Gilles du Gard** est historiquement lié à la production viticole du Midi de la France.
- Le site DEULEP est constitué de 2 ateliers distincts : un réalisant la production d'alcool surfin (*atelier de rectification*), et l'autre réalisant la production d'alcool carburant (*atelier de déshydratation*).
- Le site a été le premier site du groupe Cristal Union à être certifié **ISO 50001** en février 2013

## Un exemple d'opération spécifique

### En quoi consiste l'opération spécifique réalisée ?

- En décembre 2011, **un pré diagnostic énergétique** du site a été réalisé par EDF. Les solutions proposées suite à ce diagnostic ciblaient l'étape de **rectification**, particulièrement énergivore.
- Un dossier a été déposé en juin 2012 auprès du PNCEE afin de bénéficier du dispositif des CEE spécifiques. Le but était de réduire **la consommation de vapeur** du site via un procédé de **thermocompression**.
- L'économie principale est réalisée sur la consommation et la production de vapeur et donc sur la **consommation de gaz naturel des chaudières**.
- Cette dernière était de **55 GWh** par an en 2011 (avant travaux d'économies d'énergie) et est actuellement de **30-40 GWh** par an.

## Un exemple d'opération spécifique

### Quelques chiffres...

- Ce projet a représenté un investissement total de **1 million d'euros**.
- Le montant CEE obtenu correspond à **40% de l'investissement total** soit **400 k€**.
- Initialement, le calcul du temps de retour sur investissement s'élevait à plus de **4 ans**. Les CEE obtenus ont réduit le temps de retour sur investissement à **3,1 ans**.
- Cette installation permet de générer une **économie de 32 kWh PCI par hectolitre produit** représentant près de **11,2 GWh de vapeur par an** soit **933 MWh de vapeur économisée par mois**

## Opérations spécifiques Conclusion

- **Oser** les opérations spécifiques
  - Bonne dynamique actuelle
- Se poser les bonnes questions (**audit énergétique**)
- Comprendre la **situation de référence** :
  - En cas de mise en place d'équipement neuf
  - En cas de similitude avec des opérations standardisées
  - En cas d'amélioration de l'existant
- Justifier le Temps de Retour sur Investissement (**TRI**) et durée de vie de l'action
- Calculer **gain CEE**
- Bien comprendre le périmètre éligible pour sites sous **PNAQ**

# Questions diverses

